

# Rapport d'activités

---

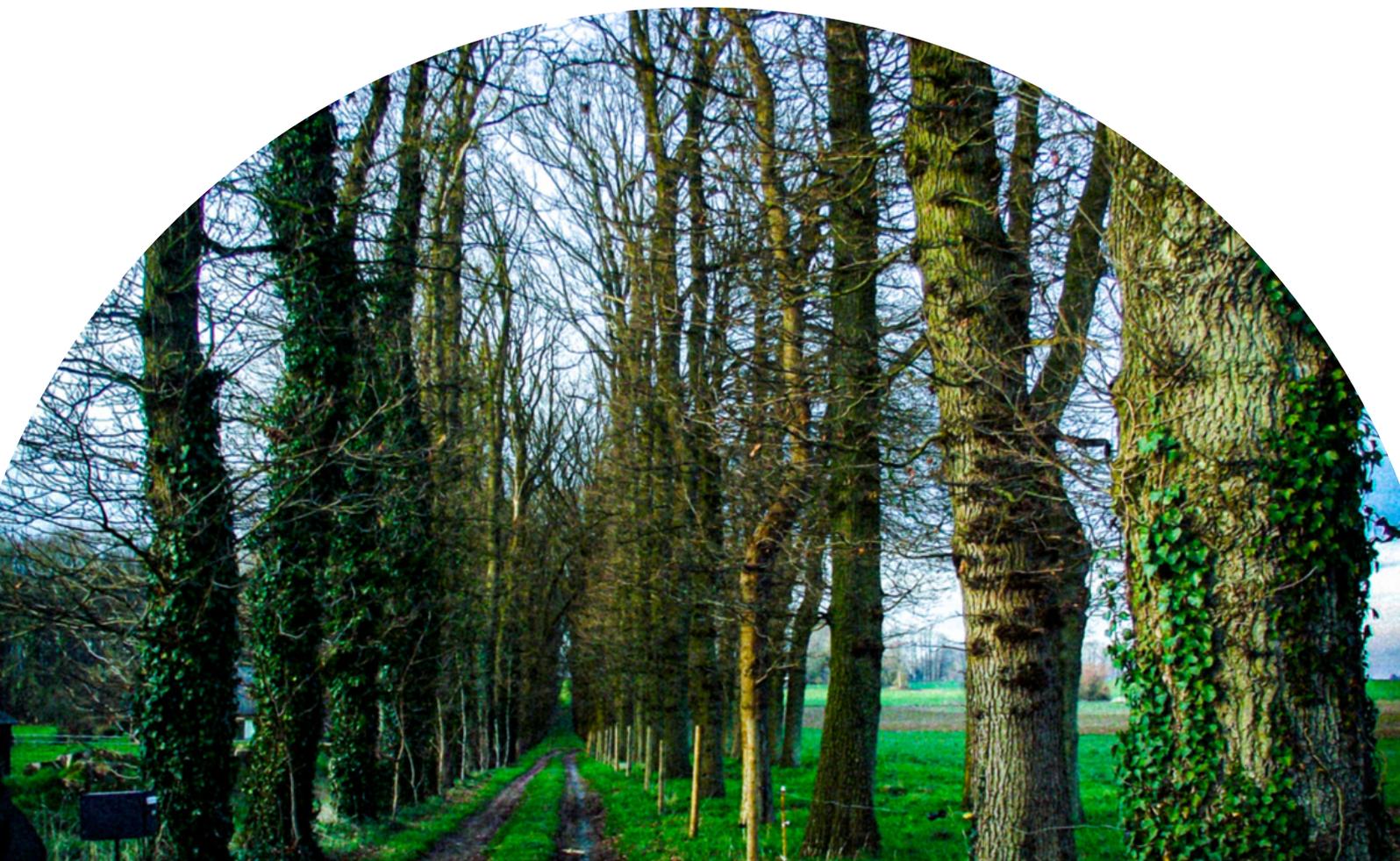
2021



# Sommaire

---

<b>Présentation Générale</b>	<b>P.4</b>
<b>Structurer le territoire</b>	<b>P.12</b>
<b>Valoriser et promouvoir le territoire</b>	<b>P.20</b>
<b>Aide &amp; Accompagnement</b>	<b>P.27</b>
<b>Petite enfance</b>	<b>P.31</b>
<b>Entretenir et embellir le cadre de vie</b>	<b>P.38</b>
<b>Contrat de relance et transition écologique (CRTE)</b>	<b>P.41</b>
<b>Gestion des déchets</b>	<b>P.43</b>







 22 Communes à dominante rurale

 15 027 Habitants en 2019  
Source INSEE

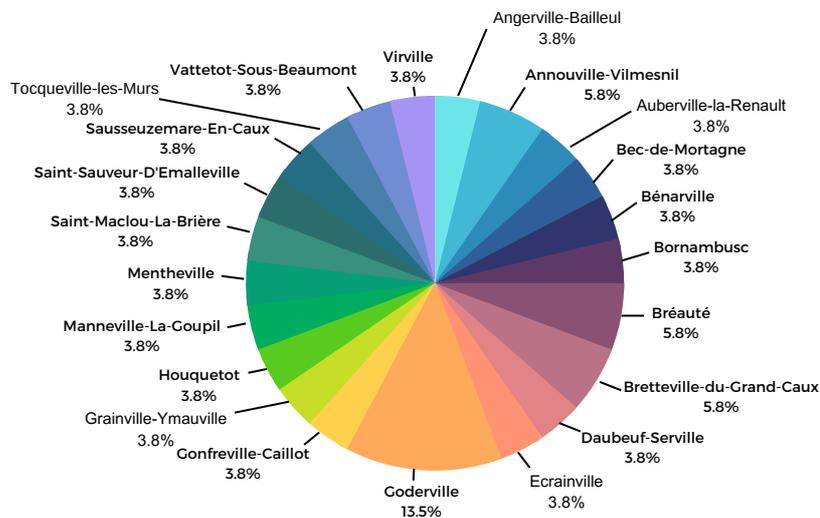
La Communauté de Communes Campagne de Caux a été créée en Décembre 1997. Son territoire s'étend sur 22 communes et 145.3 Km2.

### 1.1. LES ELUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Le Conseil Communautaire** est l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes. Il est composé du Président, des Vice-Présidents et des délégués représentant les communes. Il se réunit pour débattre et voter les projets communautaires à l'ordre du jour.

**Le Bureau Communautaire** défini l'ordre du jour et les projets soumis au Conseil. Il est composé de 13 membres dont le Président, et 8 Vice-Présidents.

Chaque commune membre de la Communauté de Communes est représentée selon son nombre d'habitants par un ou plusieurs délégué(s) titulaire(s). Selon les cas, certains délégués disposent de l'aide d'un suppléant.



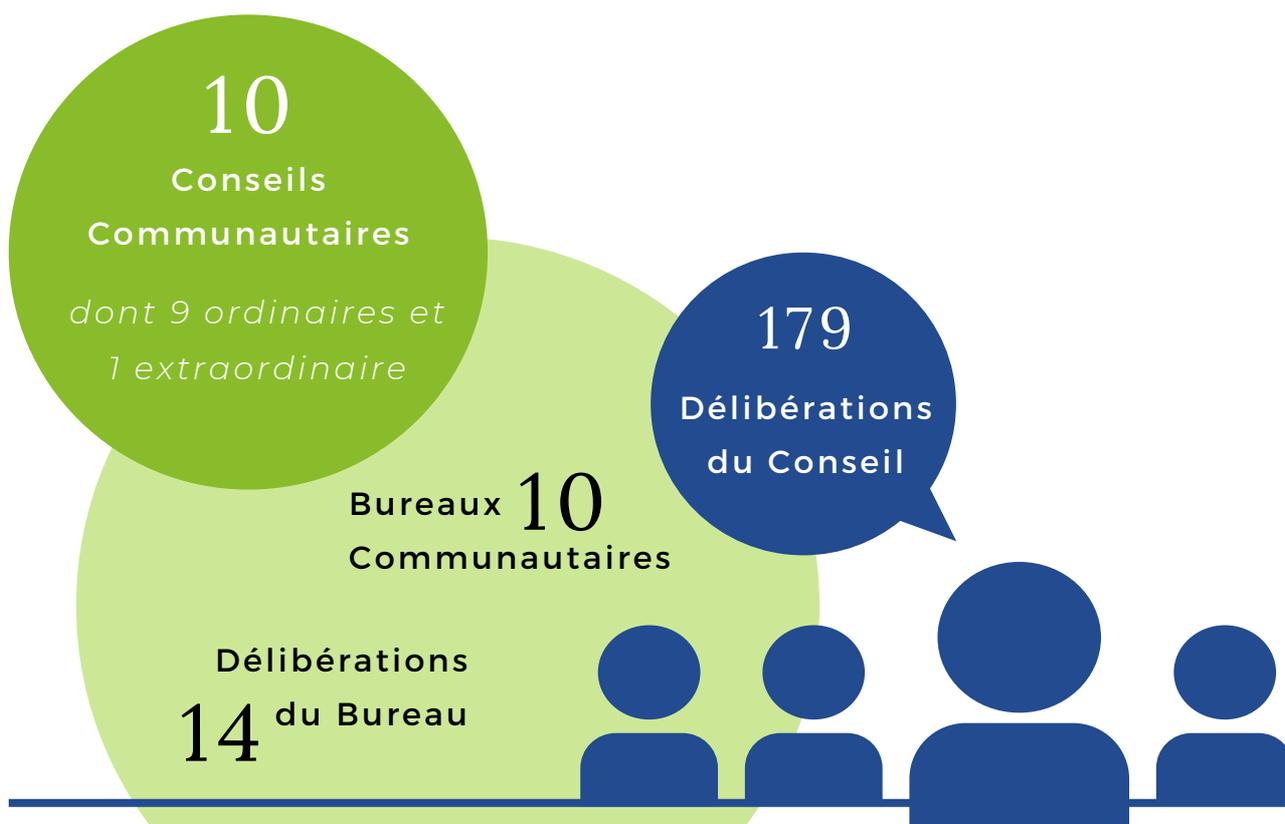
Les membres du conseil communautaire

**P** Président      **VP** Vice-Président      **B** Membre du bureau

	Nom, Prénom	Poste	Fonction	Commune Affiliée
<b>B</b>	LESAUVAGE Huguette	Titulaire	Maire	Angerville-Bailleul
	Houot Steve	Suppléant	1er Adjoint au Maire	Angerville-Bailleul
<b>B</b>	MORISSE Nadine	Titulaire	Maire	Annouville-Vilmesnil
	DONNET Xavier	Titulaire	1er Adjoint au Maire <b>Jusqu'au 18/11/2021</b>	Annouville-Vilmesnil
	RIVOALLAN Pierre	Titulaire	1er Adjoint au Maire <b>(suite réélection)</b>	Annouville-Vilmesnil
	LEMESLE Michel	Titulaire	Maire	Auberville-La-Renault
	MAESEN Lydie	Titulaire	Adjointe au Maire	Auberville-La-Renault
<b>VP</b>	MABIRE Pascal	Titulaire	Maire	Bec-de-Mortagne
	RAMOS DA SILVA Christine	Titulaire	1ère Adjointe au Maire	Bec-de-Mortagne
	GEULIN Isabelle	Titulaire	Maire	Bénarville
	DECULTOT Christophe	Suppléant	1er Adjoint au Maire	Bénarville
<b>VP</b>	FLEURY David	Titulaire	Maire	Bornambusc
	DAUBEUF Djamel	Suppléante	1ère Adjointe au Maire	Bornambusc
	MALO Jean-Claude	Maire	Maire	Bréauté
	DERVILLEZ Pascale	Titulaire	1ère Adjointe au Maire	Bréauté
	VANDERMEERSCH Aldric	Titulaire	2ème Adjoint au Maire	Bréauté
	BLONDEL André-Pierre	Titulaire	Maire	Bretteville-du-Grand-Caux
	DUBOCAGE Kévin	Titulaire	2ème Adjoint au Maire	Bretteville-du-Grand-Caux
<b>VP</b>	DURECU Annie	Titulaire	Conseillère	Bretteville-du-Grand-Caux
<b>VP</b>	DELAMARE Pascal	Titulaire	Maire	Daubeuf-Serville
	BLONDEL Jacques	Suppléant	1er Adjoint au Maire	Daubeuf-Serville
	GUEROULT Claire	Titulaire	Maire	Ecrainville
	PAUMELLE René	Titulaire	1er Adjoint au Maire	Ecrainville
<b>VP</b>	CARLIÈRE Frédéric	Titulaire	Maire	Goderville
<b>B</b>	GERON Michel	Titulaire	1er Adjoint au Maire	Goderville
	COZIC Bernadette	Titulaire	2ème Adjointe au Maire	Goderville
	MOIZAN Gérard	Titulaire	3ème Adjoint au Maire	Goderville
	VANIER Pascaline	Titulaire	4ème Adjointe au Maire	Goderville
	ROSE Marc	Titulaire	Conseiller	Goderville
	LAVILLE-REVEY Géraldine	Titulaire	Conseillère	Goderville
	LEROUX Christian	Titulaire	Maire	Confreville-Caillet
	MALO Régis	Suppléant	1er Adjoint au Maire	Confreville-Caillet
	GIRARD Serge	Titulaire	Maire	Grainville-Ymauville
	DROGUET Jean-Pierre	Titulaire	1er Adjoint au Maire	Grainville-Ymauville
	JEZEQUEL David	Titulaire	Maire	Houquetot
	LIVER-CARLESI Julie	Suppléant	1ère Adjointe au Maire	Houquetot

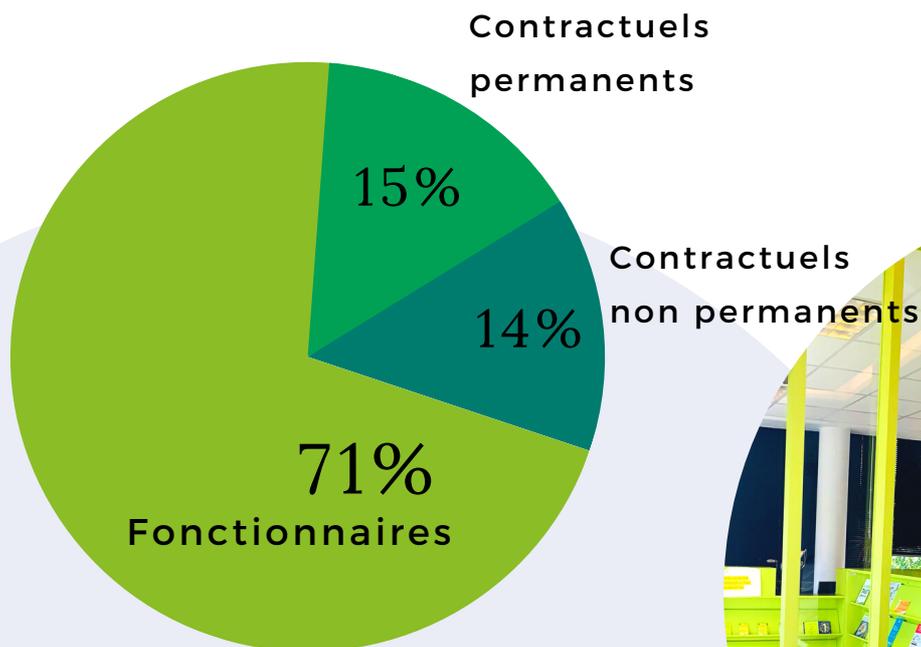
	Nom, Prénom	Poste	Fonction	Commune Affiliée
B	SOLINAS Christian	Titulaire	Maire	Manneville-La-Goupil
	LELIEVRE Linda	Titulaire	2ème Adjointe au Maire	Manneville-La-Goupil
P	REMOND Franck	Titulaire	Maire	Mentheville
	DURECU Serge	Suppléant	Adjoint au Maire	Mentheville
VP	QUESADA Antonio	Titulaire	Maire	Saint-Maclou-La-Brière
VP	BRULIN Corinne	Titulaire	1ère Adjointe au Maire	Saint-Maclou-La-Brière
	BAYOU Anthony	Titulaire	Maire	Saint-Sauveur D'Emalleville
	LECARPENTIER Véronique	Titulaire	1ère Adjointe au Maire	Saint-Sauveur D'Emalleville
VP	BASILLE André	Titulaire	Maire	Saussezemare-En-Caux
	VAUCHEL Benoît	Titulaire	1er Adjoint au Maire	Saussezemare-En-Caux
	LECARPENTIER Elise	Suppléant	1ère Adjointe au Maire	Tocqueville-Les-Murs
	GOUPIL Gervais	Titulaire	Maire	Tocqueville-Les-Murs
	MURARI BOZEC Marie-Claude	Titulaire	1ère Adjointe au Maire	Vattetot-sous-Beaumont
	NIEPCERON Hervé	Titulaire	Maire	Vattetot-sous-Beaumont
	SEMENT Christelle	Suppléant	1ère Adjointe au Maire	Virville
	SCHUFT Emmanuelle	Titulaire	Maire	Virville

## 1.2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE



### 1.3. LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Le personnel communautaire se compose de 51 agents, ces derniers se sont adaptés aux conditions particulières de travail dues à la crise sanitaire qui a encore marqué cette année 2021.



#### MOUVEMENT

9 Arrivées d'agents permanents

9 Départs d'agents permanents



#### BUDGET

Budget de fonctionnement

4 410 528€

Charges de personnel

2 079 814€



## 1.4. LES COMPÉTENCES

### Compétences Obligatoires

- 1 Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
  - Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur
  - Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- 2 Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT
  - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (se référer à la définition de l'intérêt communautaire).
  - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement
  - L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
  - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
  - La défense contre les inondations et la mer.
  - La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- 4 Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 5 Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- 6 Assainissement
- 7 Eau

### Compétences Optionnelles

- 1 Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- 2 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire
- 3 Action sociale d'intérêt communautaire
- 4 Création et gestion de la maison France Services et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

## Compétences Facultatives

### 1 Transport Scolaire

- Organisation et participation financière au transport scolaire des élèves du 1<sup>e</sup> degré dans le cadre de l'apprentissage de la natation en milieu scolaire.
- Participation financière au transport scolaire des élèves du 2<sup>nd</sup> degré relevant des collèges de secteurs, en tant qu'organisateur de second plan, par délégation de la Région.

### 2 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- La lutte contre la pollution
- La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines
- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique

### 3 Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

### 4 Chemins de randonnées

- Entretien, animation, promotion des chemins de randonnées inscrits aux circuits communautaires

### 5 Culture

- Mise en œuvre d'une politique culturelle communautaire
- Mise en œuvre d'un programme d'animations sur le patrimoine culturel, matériel et immatériel, et naturel, sur les arts vivants et la lecture publique

- Mise à disposition des ressources documentaires (expositions, archives, textes de visites guidées, ...)
- Elaboration d'animations pour les groupes et les scolaires
- Mise en œuvre de spectacles vivants
- Participation financière au Collège dans le cadre d'activités culturelles

### 6 Caserne de gendarmerie et logement des gendarmes en renfort

- Entretien et réhabilitation des logements mis en location pour les gendarmes

### 7 Prise en charge des chiens errants sur le territoire

### 8 Fonds de soutien de prévention et de traitement des marnières

### 9 Aménagement numérique et déploiement du très haut débit - compétence visée à l'article L 1425-1 du Code Général des collectivités territoriales

### 10 Etablissement et exploitation d'un réseau de communications électroniques

### 11 Emploi - Formation - Insertion à travers l'adhésion à la Mission Locale Caux Seine Vallée de Seine

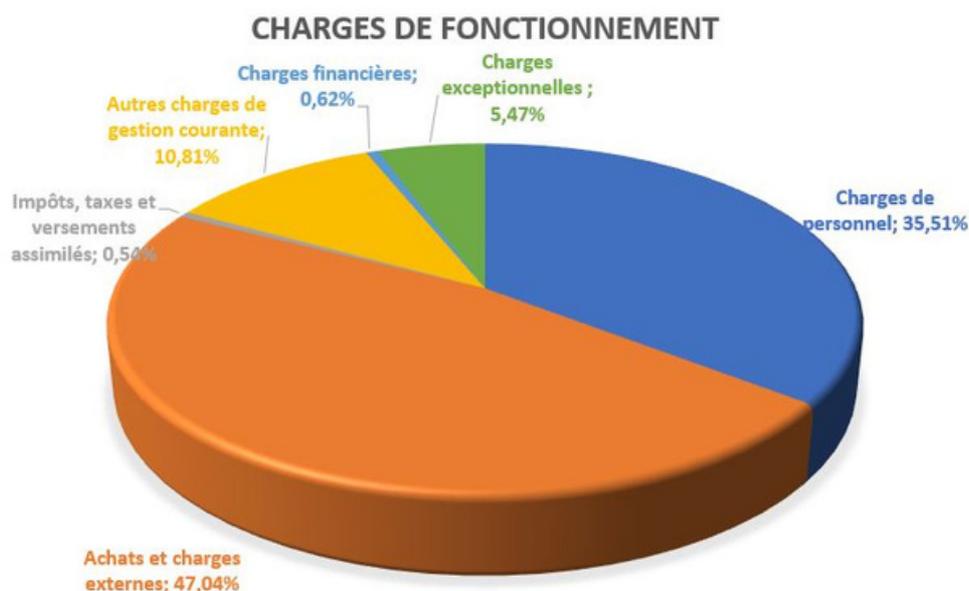
### 12 Autres compétences

- Adhésion aux syndicats mixtes de type Pôle Métropolitain ou Hautes Falaises sans délibération préalable des communes membres et par délibération du conseil communautaire prise à la majorité de ses membres

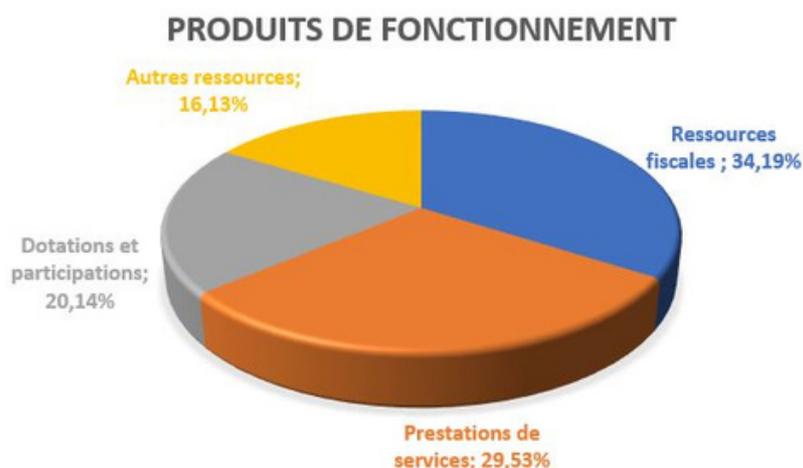
## 1.4. LE BUDGET

### Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de 2021 sont de 6 280 512 € dont 5 665 371 € de charges réelles. La part la plus importante est constituée des achats et charges externes pour 2 665 222 €, soit 47,04 % des charges réelles, puis des charges de personnel pour 2 011 822 €, soit 35,51 % des charges réelles.



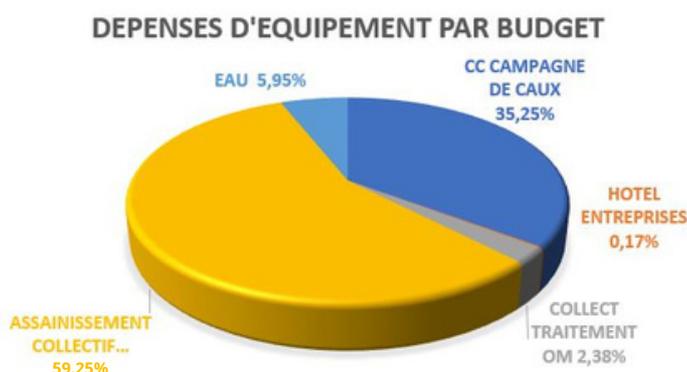
Les produits de fonctionnement de 2021 sont d'un montant de 6 740 563 € et sont constitués pour 34,19 % de ressources issues de la fiscalité, pour 29,53 % des prestations de services, redevance ordures ménagères, eau et assainissement principalement, pour 20,14 % des dotations, subventions et participations de l'Etat, du Département, de la Région et d'autres organismes et pour 16,13 % d'autres ressources dont les résultats sur exercices antérieurs.



### Investissement

Le total des dépenses d'investissement 2021 est de 2 250 243 €. Les principales dépenses d'investissement concernent les travaux de voirie et chemins communaux pour 186 K€, l'aménagement de l'Espace France Services pour 39 K€, une partie des travaux d'extension des locaux communautaires pour 36 K€ ainsi que des travaux de comblement de cavités pour 38 K€

Le majeure partie des dépenses d'investissement a été consacrée aux travaux sur les réseaux d'adduction d'eau pour 91 K€ et sur la station d'épuration Saint-Sauveur-d'Emallaville/Ecrainville pour 911 K€.



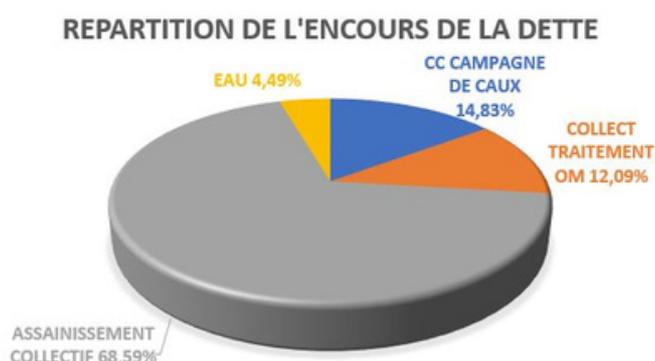
### Fiscalité : Taux et taxes

En Avril 2021, le Conseil Communautaire a voté les nouveaux taux d'imposition de la Communauté de Communes, impliquant notamment une augmentation de la taxe sur le non bâti (18.26% en 2020) et de la taxe sur le foncier bâti (9.59% en 2020). Les nouveaux taux votés sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 8,32 %
- Taxe sur le foncier bâti : 10.17%
- Taxe sur le non bâti : 19,36%
- Cotisation foncière des entreprises : 20,81 %

### Quelques chiffres :

- Capital restant dû au 31/12/2021 : 496.665€
- Capacité d'Autofinancement brute : 1 142 795 €
- Potentiel fiscal par habitant : 122 €



## 2. STRUCTURER LE TERRITOIRE

### 2.1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### Fonds de soutien aux entreprises COVID-19



50.500€

31 Entreprises ont bénéficié du fond de soutien aux entreprises COVID-19, exclusivement financé par la Communauté de Communes Campagne de Caux, pour un montant total de 50.500€

#### Immobilier d'Entreprises

Deux entreprises, TLG Orta et SA Malo, ont bénéficié du dispositif Immobilier d'Entreprises pour un montant total de 129.462€, répartis entre Campagne de Caux (20.000€) et le Département de Seine-Maritime (109.462€)



129.462€

#### Commercialisation des ZAE



- Vente d'une parcelle de 6607m<sup>2</sup> à la société TLG - Transports ORTA sur la ZAE des Sapins à Bréauté.
- Vente d'une parcelle de 1790m<sup>2</sup> à la Société Henrard sur la ZAE de Goderville.

## 2.2. URBANISME

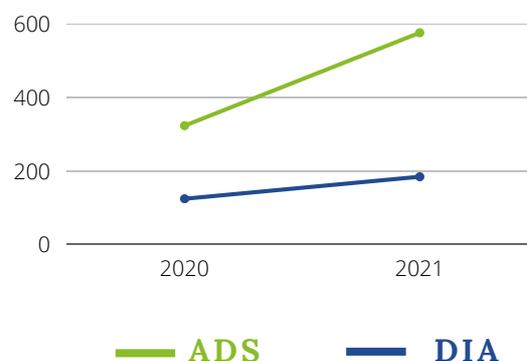
### Elaboration du PLUi Campagne de Caux



La Communauté de communes a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Campagne de Caux pour la seconde fois le 28 juillet 2021 pour tenir compte des demandes du Préfet de Seine-Maritime, de la commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles & forestiers et de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime.

### Instruction des actes d'urbanisme

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) a instruit 576 demandes d'autorisations d'urbanisme en 2021, soit une croissance du nombre d'actes de 44,3 % par rapport à 2020 et traité 184 déclarations d'intention d'aliéner (DIA), soit une croissance de 33 % par rapport à 2020.



### Mise en place de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

La Communauté de communes a travaillé à la mise en place d'un nouveau service permettant de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme par voie électronique. Ce service est opérationnel depuis le 1er Janvier 2022.



Le portail [www.gnau.campagne-de-caux.fr](http://www.gnau.campagne-de-caux.fr) permet à chaque habitant de faire et suivre toutes les demandes d'urbanisme en ligne. Les administrés peuvent également y trouver de l'aide pour la définition d'un dossier.

### Pôle intermodal de Goderville

La Communauté de communes a défini les contours du projet intermodal avec la commune de Goderville. Le projet est décomposé en 2 phases :

- **La phase 1 porte sur les parcelles A658 et A707** qui appartiennent à la Communauté de communes et à la commune de Goderville. Elles représentent une superficie de 0,32 hectares et recevront deux quais aménagés permettant l'arrêt de 4 bus régionaux, une aire de stationnement sécurisée pour les vélos qui emprunteront les véloroutes à venir entre la vallée du Commerce, la gare de Bréauté, Goderville, Fécamp et Etretat, ainsi qu'un espace de stationnement permettant le délestage des places centrales de Goderville et la création d'une aire de covoiturage.
- **La phase 2 porte sur les parcelles A66 et A592** appartenant au Département de Seine-Maritime et représentant une surface de 0,36 hectares. Le Département envisage de regrouper son centre d'exploitation situé sur l'emprise foncière avec celui de St-Romain-de-Colbosc sur un nouveau site. Il étudie également la relocalisation du bâtiment du Centre Médico-Social (CMS).

## 2.3 ENVIRONNEMENT : GRAND CYCLE DE L'EAU

### Réalisation d'aménagements en hydraulique douce

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (*gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*), la Communauté de Communes Campagne de Caux réalise des aménagements en hydraulique douce. Ces derniers consistent en l'implantation de linéaires de haies et/ou de fascines (*accompagnées parfois d'un modelé de terrain de type noue/merlon/talus afin de guider les ruissellements*) ou bien en la réhabilitation de mares.

Sur son territoire, la Communauté de Communes est accompagnée de plusieurs acteurs en fonction des bassins d'alimentation de captage (BAC), ainsi, elle travaille avec :

- la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole sur le BAC d'Yport avec laquelle un Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) a été signé (*aucun aménagement n'a encore été réalisé mais des projets sont en cours*) ;
- le Syndicat Mixte de Bassin Versant de la Valmont-Ganzeville sur le BAC de Fécamp-Gohier ;
- la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo sur le BAC d'Angerville Saint-Maclou.

De plus, ces aménagements bénéficient d'un subventionnement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 80%, le reste à charge étant réparti entre la Communauté de Communes et son partenaire (*s'il s'agit d'un projet commun*).

Les linéaires ont pour objectifs de constituer un frein hydraulique réduisant le débit des ruissellements et infiltrant un maximum d'eau. Ils permettent également de retenir une grande partie des particules et donc de retenir les polluants et de prévenir les coulées de boues.



Les mares ont de nombreux rôles tels que la protection de la ressource en eau, l'hydraulique ou un rôle paysager. La réhabilitation des mares a pour objectif d'optimiser ces rôles en priorisant la fonction hydraulique, et ce, via l'amélioration ou la création d'un volume tampon permettant de gérer un certain volume d'eau et donc de réduire le débit des ruissellements et favoriser une infiltration au cours du temps.

L'ensemble des aménagements répond à divers enjeux tels que la protection de la ressource en eau, la lutte contre l'érosion des terres, la sécurité des réseaux de voiries et ferroviaires, la prévention des inondations, etc.

Que ce soit les linéaires ou les mares, ils participent grandement à améliorer la biodiversité à proximité mais aussi aux alentours en constituant des réseaux de corridors écologiques et en améliorant les trames vertes et bleues.

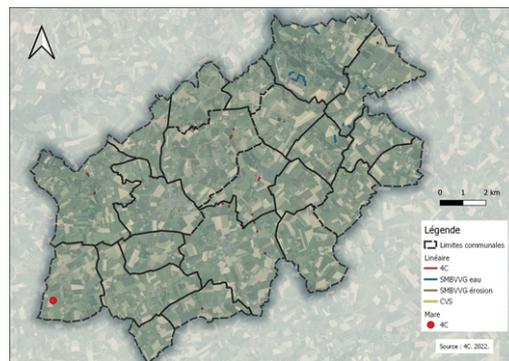
Des réalisations importantes en termes de plantation sont à noter de la part du Syndicat Mixte des Bassins Versants (SMBV) de la Valmont-Ganzeville avec 2540 ml soit environ 12 600 plants.

Ainsi pour les aménagements de type linéaires (haie, fascine) l'intercommunalité a travaillé sur les communes de : Saint-Sauveur-d'Émalleville, Bec-de-Mortagne, Daubeuf-Serville, Angerville-Bailleul, Annouville-Vilmesnil et Bénarville.

**Au total, 3 300 mètres de linéaires ont été réalisés en 2021, soit, tous projets confondus, près de 15 500 plants.**

Compte-tenu d'un délai important du financeur en 2021 dans le traitement des dossiers, seul un projet de mare a été réalisé par la Communauté de Communes sur la commune de Saint-Sauveur-d'Émalleville.

**Les mares réhabilitées totalisent un volume tampon de 500 m3.**



**Carte des aménagements d'hydraulique douce réalisés en 2021 en fonction de la structure animatrice.**



**Haie plantée par la 4C sur la commune de Grainville-Ymauville.**



**Réalisation de sondages dans une mare par le service hydraulique à Grainville-Ymauville.**

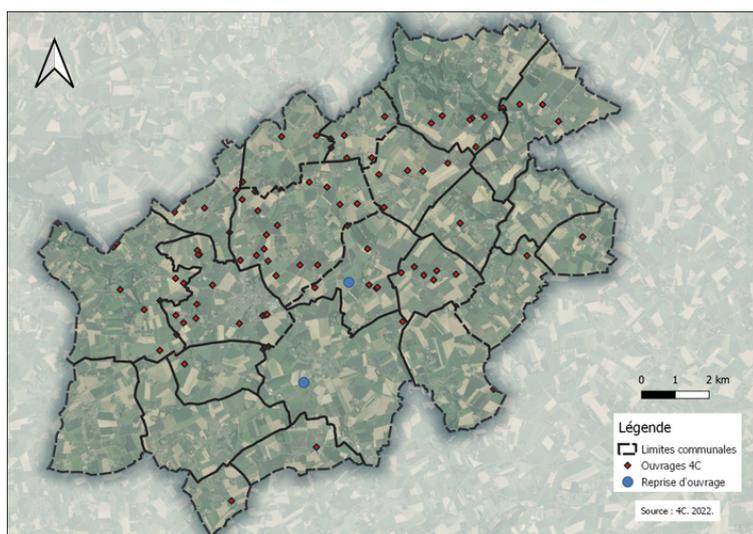


**Curage de la mare route de la régie à Saint-Sauveur d'Émalleville**

## Gestion des ouvrages de lutte contre les inondations

L'intercommunalité gère un patrimoine de **95 ouvrages de lutte contre les inondations**. L'état général de ces ouvrages est bon mais il faut veiller à leur suivi et leur entretien.

Aucun ouvrage n'a été réalisé cette année, mais plusieurs sont en projet et deux reprises ont été effectuées :



**Carte des ouvrages de lutte contre les inondations et des reprises d'ouvrages en 2021.**

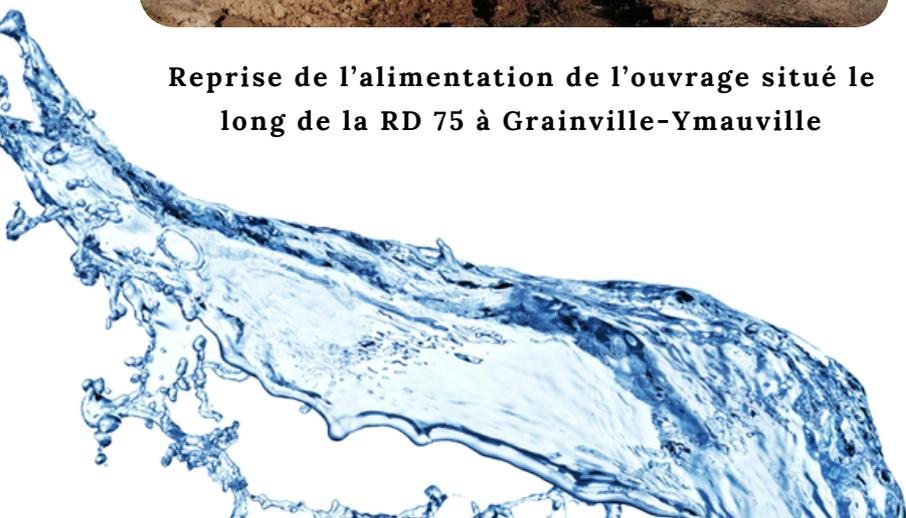
- La mise en place d'une bâche dans le bassin du Givout en attendant les travaux définitifs courant avril.
- L'optimisation de la prairie inondable située le long de la RD 75 avant Grainville-Ymauville via la reprise de son alimentation et son surcreusement afin de stocker plus de 200 m<sup>3</sup> supplémentaires.



**Reprise de l'alimentation de l'ouvrage situé le long de la RD 75 à Grainville-Ymauville**



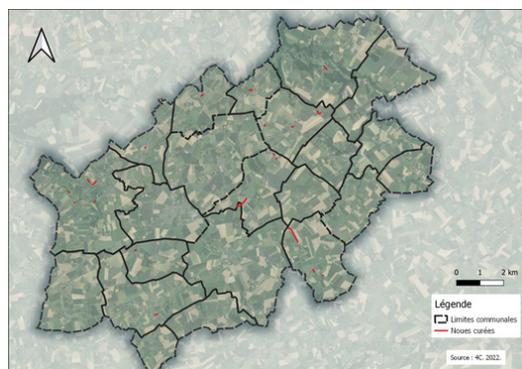
**Sécurisation du bassin du Givout à Bréauté avant travaux en avril 2022**



## Entretien des passages d'eau

Avec sa compétence gestion des ruissellements, l'intercommunalité gère les passages d'eau en propriété mais aussi en privé sous convention.

Ainsi en 2021, **2375 mètres de noues ont été curés** (dont 240 en régie et 2135 par des prestataires extérieurs). Ces curages permettent de faciliter le passage de l'eau tout en favorisant son infiltration, et donc de limiter le risque d'inondation pour les riverains.



**Carte des curages de noues réalisés en 2021**



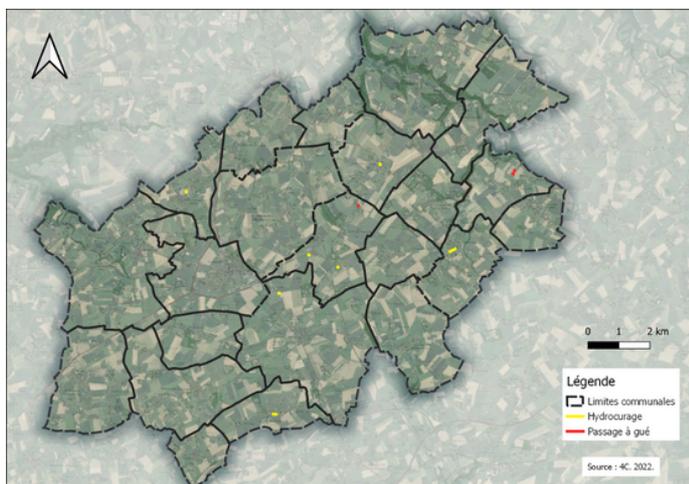
**Curage de noue réalisé par un prestataire sur la commune de Mentheville**



**Camion hydrocureur utilisé par le prestataire**

## Gestion des eaux pluviales urbaines

La collectivité a repris la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) qui consiste en la collecte, le transport et le stockage ou l'infiltration des eaux de pluies générées par les aménagements urbains. Cette compétence implique la gestion des réseaux d'eaux pluviales mais aussi des éléments de surface comme les cunettes, les avaloirs, ou bien des bassins pluviaux.



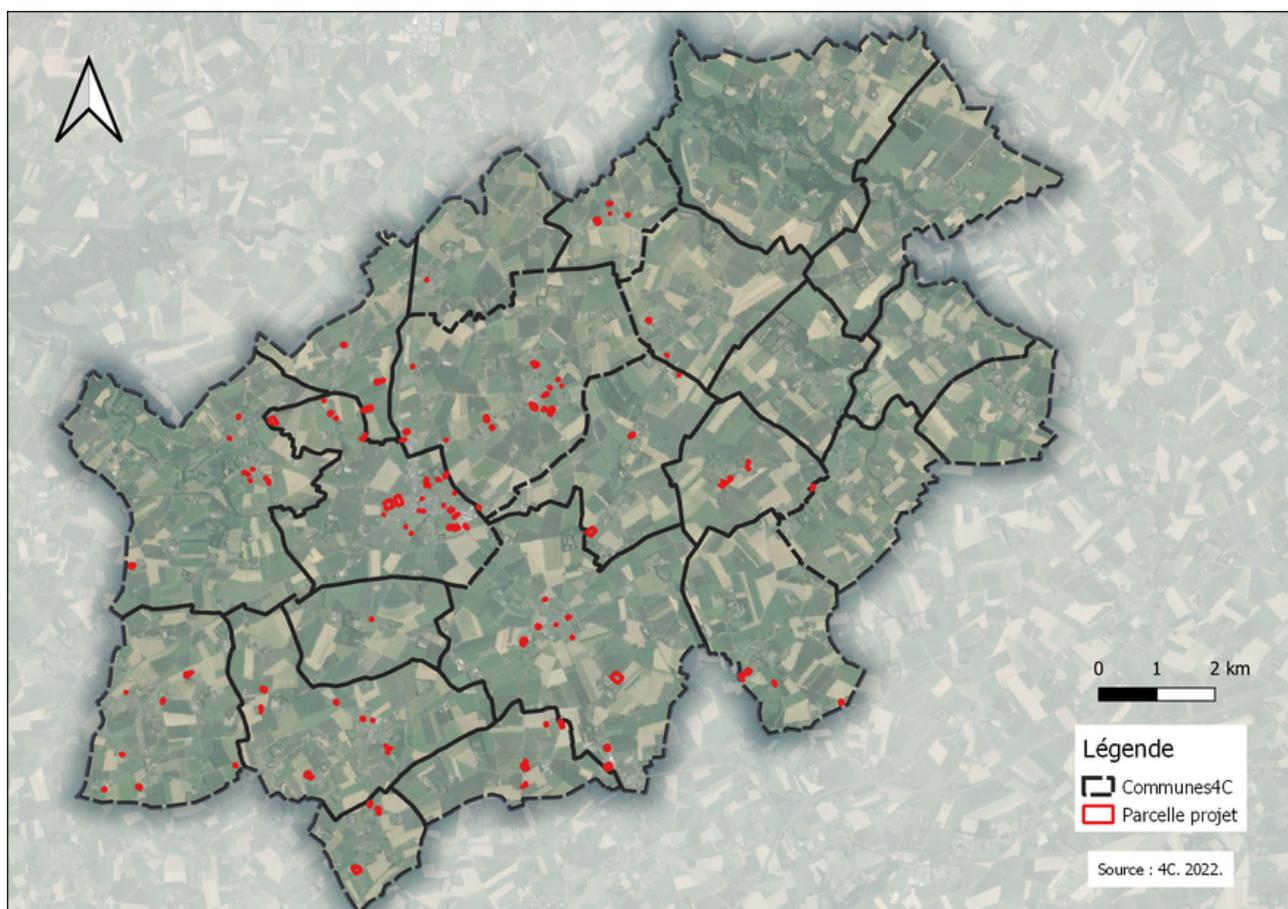
Au total, en 2021, près de **365 mètres de réseaux** ont été curés et trois passages à gué ont été créés.

**Carte des hydrocurages et passages à gué réalisés dans le cadre de la GEPU**

## Avis risques inondations

La compétence GEMAPI implique également la prévention des inondations, à ce titre, dès lors qu'un projet crée une surface imperméable supérieure à 20 m<sup>2</sup>, le service urbanisme consulte le pôle environnement pour demander un avis risque inondation et gestion des eaux pluviales. Ce dernier a pour objectif d'identifier les risques pour le projet (zones inondables, passage d'eau, etc.) ainsi que ceux qu'ils pourraient induire (enjeux en aval) et comment les éviter (via une gestion adaptée des eaux pluviales notamment).

La Communauté de Communes génère des avis sur la partie ouest du territoire, la partie est étant instruite par le SMBV de la Valmont-Ganzeville.



**Carte de localisation des avis d'urbanisme risque inondation et gestion de l'eau pluviales réalisés en 2021.**

En 2021, un total de **148 avis** ont été donnés sur le territoire concerné par la Communauté de Communes soit **215 % d'augmentation** par rapport à 2020.



## 3. VALORISER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

### 3.1 CULTURE

#### Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) - 2020-2021

**THÉÂTRE  
LE PASSAGE**  
SCÈNE CONVENTIONNÉE  
D'INTÉRÊT NATIONAL DE FÉCAMP

Dans le but de construire son Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) avec la Drac, la Caf et l'Education Nationale, le service Culture a été accompagné sur 2020-2021 par le Théâtre Le Passage pour proposer des temps d'Education Artistique et Culturelle dans les écoles du territoire.

Ainsi en janvier 2021, le spectacle *Le Jour du slip / Je porte à la culotte* a été en tournée dans 3 écoles (4 classes) :

- Vattetot-sous-Beaumont,
- Manneville-la-Goupil,
- Bréauté.

Cette création signée la Compagnie Le Chat Foin, d'après le roman éponyme d'Anne Percin et Thomas Gornet pose la question de la construction sociale du genre chez les enfants et a été l'occasion d'une discussion avec le metteur en scène et les comédiens sur les clichés mais aussi autour du travail de ces derniers.



A partir de mars, le Service Culture de Campagne de Caux et le Théâtre Le Passage, en partenariat avec la CAF et la DRAC, ont proposé aux enfants et aux assistantes maternelles du territoire des ateliers *Présence Artistique* avec la Compagnie Libentere. Cette dernière a été à la rencontre de 3 classes de maternelle du territoire dans les communes de Bréauté, Gonfreville-Caillet, Ecrainville pour leurs présenter le spectacle *Petits Papiers Dansés*. Un duo entre une danseuse, Marion Rhéty, et du papier, chorégraphié et mis en scène par Véronique His.

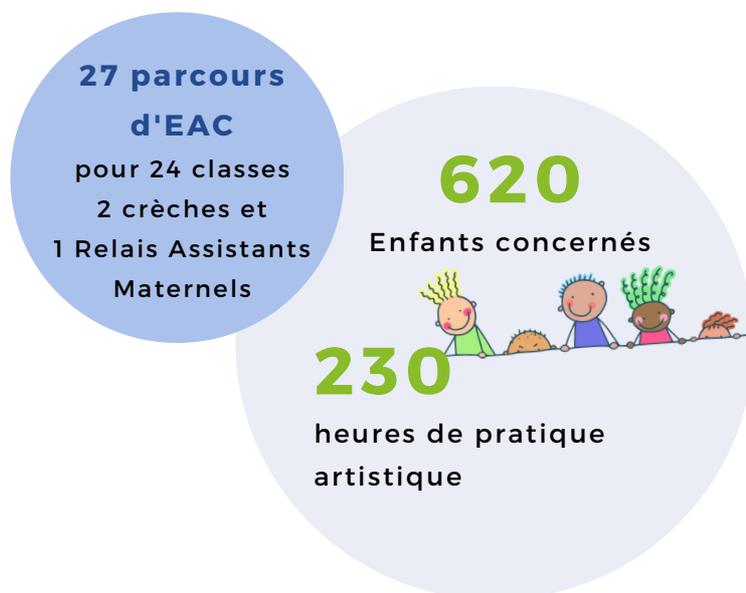


### Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) - 2020-2024

Depuis janvier, le contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) de Campagne De Caux a pris vie sur le territoire sur les thèmes de la danse, de la musique et du patrimoine.

Grâce à la Compagnie Impact, à la Compagnie 6ème dimension, à Touches d'Histoire et au service culture, les enfants de 0 à 14 ans bénéficient de parcours d'Education Artistique et Culturelle basés sur les 3 piliers

En quelques chiffres, cette première année de contrat, ce sont :



**RENCONTRER**

**l'œuvre, l'artiste**

**PRATIQUER**

**expérimenter**

**ACQUÉRIR**

**des connaissances**

**L'objectif ?** Obtenir, au terme des 3 ans du contrat, le label 100% EAC ! Campagne de Caux est un des deux seuls territoires entièrement ruraux de Seine-Maritime à posséder un CTEJ.

## Intervention dans les écoles



Une partie de mai et tout le mois de juin 2021, le service Culture de Campagne de Caux était mobilisé auprès des écoles du territoire pour proposer des animations. En effet, suite aux concertations « J'ose, je propose » renforcées par celles du CRTE, un catalogue d'activités culturelles, ludiques et pédagogiques a été transmis aux écoles. 15 demi-journées ou journées ont ainsi été programmées pour 9 classes soit environ 200 élèves.

Au programme : découverte de la motte castrale de Gonfreville-Caillot, éveil musical, visite d'une église suivie d'un atelier vitrail ou blason, randonnée en vallée de Saint-Maclou avec explication du site et de son intérêt historique, faunistique et floristique,... De quoi en faire de petits ambassadeurs de notre beau territoire !

## Enfantissons

**Enfant!ssage**  
Réseau Normand Jeune Public

www.enfantissage.fr

**En 2021, la Communauté de Communes Campagne de Caux s'engage auprès du réseau Enfantissage !** Créé en 2017, Enfantissage, réseau

normand jeune public, est un réseau informel de

120 professionnels issus majoritairement du spectacle vivant et œuvrant au quotidien pour le secteur du jeune public en Normandie. Il travaille notamment au développement de liens entre les différents acteurs du jeune public normand, soutient l'amélioration des pratiques professionnelles et essaie de promouvoir la vitalité du secteur à l'échelle régionale, nationale et internationale. Pour cela, le réseau organise des journées d'étude, des rencontres, des formations, développe de nouveaux outils pour travailler ensemble, échanger, gagner en visibilité, et propose des projets d'envergure pour soutenir les structures et les artistes, inciter à la création, favoriser les échanges et l'horizontalité.

*Enfantissons c'est essentiel !*, est un événement proposé par Enfantissage, réseau jeune public normand dans toute la Normandie entre octobre 2021 et mars 2022 pour donner de la visibilité à des spectacles jeune public et familiaux normands dont la diffusion a été perturbée par la crise sanitaire.





## Nuit des Etoiles

Les Nuits des étoiles, le plus grand festival estival des amoureux de l'astronomie en France, sont revenues les 6, 7 et 8 août 2021. Et c'était leur 30e anniversaire ! Comme d'habitude, des centaines d'organisateur·s se sont tenus prêts à accueillir un public féru d'observations du ciel nocturne et de découvertes scientifiques, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Depuis de nombreuses années maintenant, la Communauté de Communes Campagne de Caux et son service Tourisme & Culture se mobilisent pour les Nuits des Etoiles. Cette année, 4 animations ludiques ont été proposées :

- Un atelier "Cherche-Etoile" le Vendredi 6 août 2021 qui a réuni 15 participants.
- Une soirée d'observation précédée d'un temps d'échange autour du thème national "Les étoiles filantes" qui a réuni 45 personnes, le vendredi 6 août au soir.
- Un concours d'atterrissage avec 6 participants le samedi 7 août.
- Une randonnée Nuits des Etoiles à Daubeuf-Serville le dimanche 8 qui affichait complet avec 50 participants.

En effet, en raison du contexte sanitaire, les jauges ont dû être réduites. Mais, ce rendez-vous devenu incontournable sur Campagne de Caux a réuni 116 participants.

### Semaine Petite Enfance

A l'occasion de la Semaine Petite Enfance, le service Tourisme et Culture a proposé de drôles d'histoires à découvrir dans 4 lieux du territoire grâce à des QR codes.

### Endurance FFE

Préparation d'une course, unique en Seine-Maritime, d'endurance équestre pilotée par l'Association Les Sabots du Pays de Caux et Annouv'Equid. RDV le 11 septembre 2022.

## Projet culture et santé

En février 2021, la Résidence Autonomie La Chênaie, accompagnée par le service Culture et la Compagnie Vers Volant, a candidaté à l'appel à projet de l'ARS et de la DRAC "Culture, Santé et Médico-Social" permettant d'obtenir des fonds pour financer des parcours d'éducation artistique et culturelle dans les établissements de santé.

Lauréate de cet appel à projet, la Résidence La Chênaie a déployé le projet *Lire et Dire le théâtre à tous les âges*, déclinaison du dispositif national Lire et Dire le Théâtre en famille(s) et qui rejoint ses objectifs. Ce dispositif est né de la volonté de mettre en avant le théâtre contemporain en montrant qu'il est tout à fait accessible car ancré dans l'actualité.

### 3.2 TOURISME

La Communauté de Communes Campagne de Caux (22 communes autour de Goderville - 15km de Fécamp, 17km d'Etretat, 30 km du Havre) a longtemps vu son territoire comme la base arrière des stations balnéaires de la côte, permettant d'accueillir les touristes en mal d'hébergements plus proches de la mer. A ce titre, bien qu'ayant vu se multiplier les initiatives privées de création d'hébergements et en prestations touristiques, elle ne s'est jamais dotée d'un Syndicat d'Initiative ou d'un Office de Tourisme.

En 2007, avec l'appui du Pays des Hautes Falaises, la Communauté de Communes Campagne de Caux a toutefois créé un service Tourisme qui s'est matérialisé notamment par la création d'un Point Info Tourisme (PIT). Cependant, son implantation dans les locaux de la Communauté de Communes, à proximité des flux routiers vers Le Havre, Etretat et Fécamp, mais en périphérie du bourg de Goderville (à 1km de la place centrale), a contraint son évolution en Office de Tourisme.

En 2017, la Loi NOTRe a obligé à renforcer cette action en donnant au EPCI un vrai rôle en matière de développement et de promotion du tourisme. Ainsi, la Communauté de Communes a instauré la taxe de séjour au 1er janvier 2018 pour se doter de moyens supplémentaires et s'est investie dans des projets d'aménagement et de promotion touristiques comme l'Espace de

Biodiversité et de Loisirs de Bénarville (ouverture en 2020) ou la carte d'hôtes Welcom'Meuh ! En outre, un nouvel espace d'accueil touristique, plus grand et mieux situé, pouvant proposer plus de services et s'inscrivant dans la notion de Tiers-Lieux a vu le jour en mars 2021. Il s'agit d'un espace mutualisé avec France Services qui a vu passé plus de 4000 personnes en 9 mois.

Aujourd'hui, la tendance s'inverse. Campagne de Caux devient une destination à part entière, entre mer, Seine et campagne, recherchée des touristes. Parallèlement, l'hébergement est en plein bouleversement, avec un renouvellement du parc et l'arrivée d'investisseurs.



## Vélotourisme & Randonnées

Dans le cadre des mobilités douces, le service Tourisme a travaillé sur deux axes :

- **La poursuite de l'étude de faisabilité d'une véloroute** traversant le territoire du nord au sud avec une extension à l'ouest, vers Criquetot-l'Esneval. En effet, suite aux discussions avec les différents partenaires, il est apparu important de prendre en compte les projets voisins, notamment ceux de la Communauté Urbaine du Havre qui envisage des aménagements sur la voie ferrée Harfleur-Tourville-les-Ifs. Cette ambition commune a fait prendre du retard à l'étude car il a fallu attendre la clarification des enjeux pour la CU. L'étude devrait être terminée à l'été 2022.
- **La création d'une sécante cyclable en voie partagée de Port-Jérôme-sur-Seine à Fécamp.** Pilotée par le Département de la Seine-Maritime, cette sécante a nécessité une collaboration entre 3 territoires (Caux Vallée de Seine, Campagne de Caux, Fécamp Caux Littoral) pour valider un tracé sécurisé dans les 2 sens de circulation, une thématique commune qui a donné naissance à un visuel de fléchage. Ainsi est née la Vélocauchoise, balisée par le Département durant le premier trimestre 2022. La mise en service sera faite à la fin des travaux d'une piste cyclable à Bolbec (printemps 2022).
- Afin de répondre à la demande, **8 fiches circuits de randonnées ont été réalisées en avril 2021.** Très attendues, elles sont quasi quotidiennement demandées au point info et à retrouver sur notre site internet [www.campagne-de-caux.fr](http://www.campagne-de-caux.fr)

## Collaboration Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine (PMES)

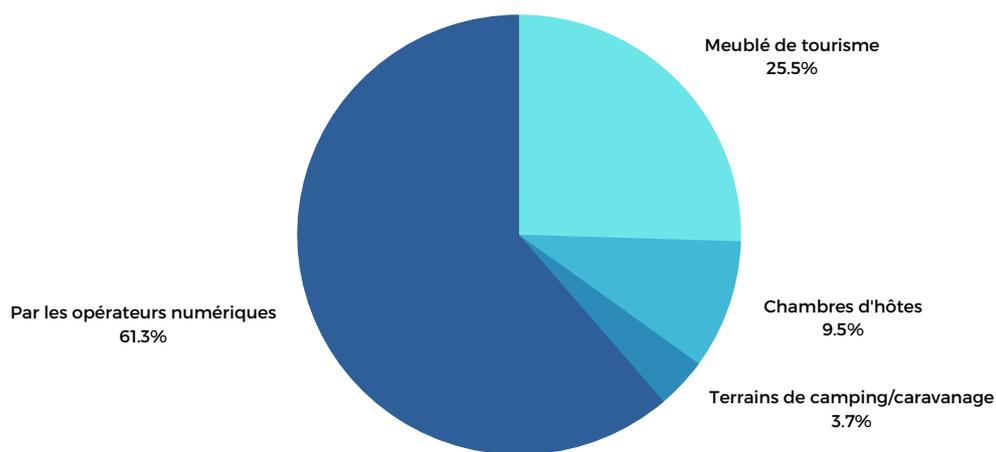
Le service Tourisme a participé à 7 réunions du groupe de travail *Attractivité du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine* afin d'organiser divers événements et notamment :

- **Les Nuits de l'Estuaire** : 4 soirées en octobre pour découvrir autrement plus de 50 sites touristiques de l'estuaire de la Seine. Les Nuits du tourisme sont l'occasion de profiter d'animations qui sortent de l'ordinaire dans des lieux touristiques phares de l'estuaire de la Seine. Des visites exceptionnelles sont proposées. Pour Campagne de Caux, la date retenue était le 2 octobre 2021 avec 4 rendez-vous :
  - Croquez la pomme avec Gaston à l'Ecomusée de la Pomme et du Cidre, une visite avec déambulation de la marionnette Gaston de la Compagnie La Magouille.
  - Apéro-Soupe à l'Espace France Services.
  - Détente à l'espace de biodiversité de Bénarville, deux séances de yoga en plein air.
  - Visite décalée à la lampe de l'église de Bénarville.

## Les chiffres du tourisme en Campagne de Caux

Le territoire de Campagne de Caux compte en décembre 2021, 100 hébergements référencés. A la date du 31 décembre 2021, 38 151 nuitées\* ont été réalisées sur le territoire. Cela représente 34 363 euros collectés via la Taxe de séjour.

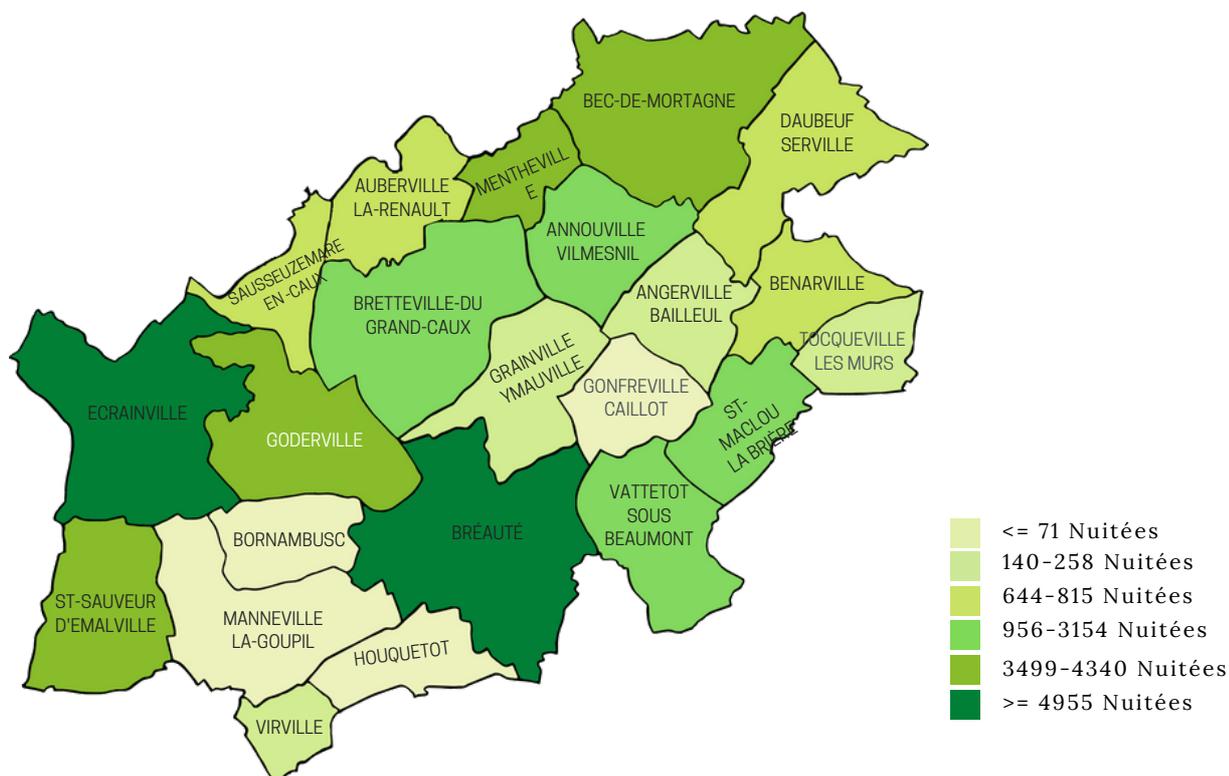
### Nombre de nuitées déclarées en direct et par les opérateurs numériques



Ces chiffres sont très bons puisqu'ils représentent une **augmentation de 61% par rapport à 2020** (bonne année malgré la crise sanitaire). Cela représente un taux de remplissage de 48%.

### Nombre de nuitées déclarées en direct et par les opérateurs numériques

Janv. 2021 - Déc. 2021



\*Ce chiffre ne comprend pas les déclarations de décembre 2021.

## 4. AIDE & ACCOMPAGNEMENT

### 4.1 ESPACE FRANCE SERVICES

#### Présentation de France Services



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Les agents accompagnent les administrés dans leurs démarches auprès des opérateurs nationaux :



Des réunions d'informations sont également organisées avec les partenaires locaux :



## Ouverture de l'espace France Services Campagne de Caux

L'espace France Services Campagne de Caux a ouvert ses portes le 8 Mars 2021 dans le centre de Goderville. Il a obtenu la labellisation le 14 avril 2021.

Quatre ambitions étaient affichées :

- Le retour du service public au coeur du territoire
- Un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens
- Un niveau de qualité garantie
- Un lieu de vie agréable et convivial, qui donne accès à une gamme élargie de services

## Les moyens humains

Deux animatrices assurent l'accueil au sein de l'Espace France Services après avoir fait toutes les formations obligatoires. Leur temps de travail étant relatif aux horaires d'ouverture.



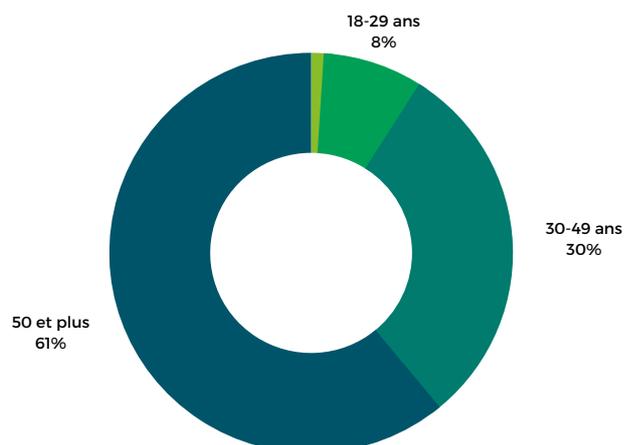
Mi-août, un conseiller numérique a été recruté. Il a pour mission de favoriser les accompagnements individuels et

l'organisation d'ateliers collectifs, afin d'amener les usagers à réaliser des démarches administratives en ligne et faciliter l'autonomie numérique. L'année 2021 a été consacrée à la formation du conseiller numérique.

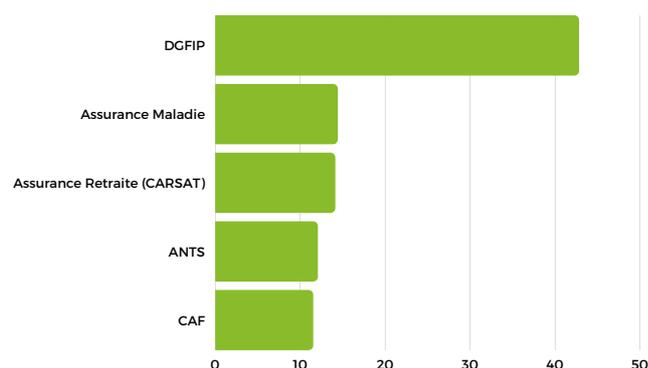
## France services en quelques chiffres



### Les visiteurs par tranches d'âges :



### Nature des services les plus utilisés en % :



## Perspectives 2022

L'espace France Services rencontre un vif succès depuis son ouverture avec une moyenne mensuelle de 455 personnes accueillies et une moyenne journalière de 25 personnes. A noter que les personnes accueillies ne viennent pas uniquement du territoire Campagne de Caux.

De nouveaux partenaires et permanences vont être mises en place durant l'année 2022 :

- La Carsat : permanence en visio-conférence
- La conciliatrice de Justice : Permanence physique les 2e et 4e mardi de chaque mois
- Le service Urbanisme de la Communauté de Communes Campagne de Caux tous les lundis matin

Le conseiller numérique doit mettre en place des accompagnements individualisés tous les jeudis matin et une programmation d'ateliers collectifs à partir du mois de mai sur les thèmes suivants :

- Initiation à la tablette
- Initiation à la l'informatique
- Naviguer sur le net
- Naviguer tranquille
- Initiation aux réseaux sociaux



## 4.2 CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Résidence Autonomie La Chênaie

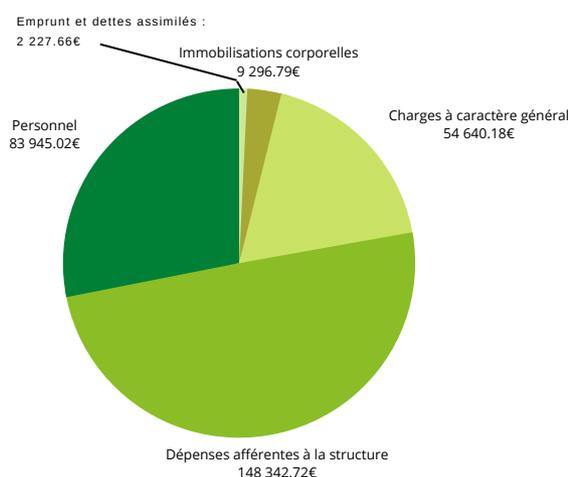
La résidence autonomie La Chênaie est un établissement médico-social d'hébergement pour séniors.

Elle propose 32 logements de type T1 Bis et 4 logements de Type T2 réservés pour les couples dont 2 accessibles pouvant accueillir un couple ou 1 personne seule reconnue en situation de handicap moteur.

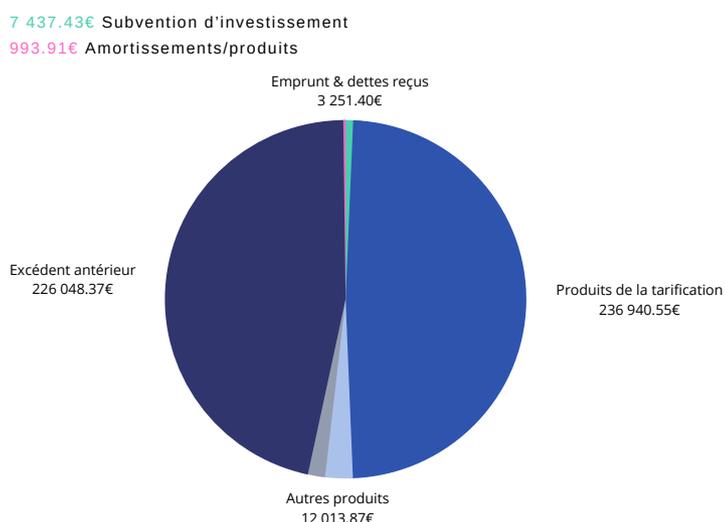
La Communauté de Communes est propriétaire et la gestion complète est assurée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Campagne de Caux (CIAS).

### Compte administratif de la Résidence Autonomie 2021

**Charges : 298 452.37€**



**Recettes : 260 688.80€**



### Activités de l'année

En 2021, malgré la pandémie, la Résidence Autonomie a rouvert ses portes en respectant les normes sanitaires. Les activités ont repris en petits groupes avec les mesures de distanciation, de désinfection, et de port du masque. Nous avons aussi renoué les rencontres intergénérationnelles avec les enfants du Relais Petite Enfance. Le projet de film sur la vie à La Chênaie avec Mme MOUTON a été relancé.

La vaccination et les rappels ont été administrés à tous les résidents, et un accompagnement pour le pass sanitaire a été assuré.

En octobre 2021, un espace numérique a été créé avec un atelier pour les séniors grâce à une subvention du Département. Malheureusement, la pandémie a annulé toutes les manifestations du CIAS sur l'année 2021. Enfin, un travail de préparation a été réalisé pour le lancement du service de portage de repas en janvier/février 2022.



## 5. PETITE ENFANCE

### 5.1 SERVICE PETITE ENFANCE

Le Service Petite Enfance propose 2 structures d'accueil :

- Le RPE (Relais Petite Enfance)
- Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

Les deux dispositifs sont co-financés par la CAF. L'équipe accueille et accompagne quotidiennement les enfants (*dès la naissance*), leurs parents, les professionnels de l'accueil individuel (*assistantes maternelles et gardes à domicile*), ainsi que les futurs parents.

En 2021, le fonctionnement du Service a retrouvé très progressivement un rythme normal :

- Les permanences individuelles RPE ont été maintenues tout au long de l'année, avec un renforcement durant la période de fermeture des ateliers.
- Les ateliers d'éveil RPE ont repris partiellement à partir de mai 2021, pour retrouver un rythme normal en septembre 2021.
- Les ateliers « massage bébé » n'ont pas repris suite à l'indisponibilité de l'intervenant (*professionnel paramédical*).
- Les accueils LAEP ont été fermés de janvier à juin 2021 (*manque d'effectif*) et ont repris normalement en septembre 2021.
- L'équipe ayant connu une période de sous-effectif de janvier à juin 2021, le Service a dû fermer en février (*1 semaine*) et en avril (*1 semaine*). Anna Jézéquel a intégré l'équipe du Service mi-juin 2021, sur le poste vacant depuis juillet 2020.

## 5.2 RELAIS PETITE ENFANCE

### Réforme des modes d'accueil :

Applicable dès septembre 2021, la réforme des modes d'accueil a amené des évolutions dans les missions des Relais Petite Enfance (*anciennement Relais Assistantes Maternelles*). Tout d'abord, le changement de nom en « RELAIS PETITE ENFANCE », pour mieux prendre en compte les familles comme public à part entière de ce lieu d'accueil.

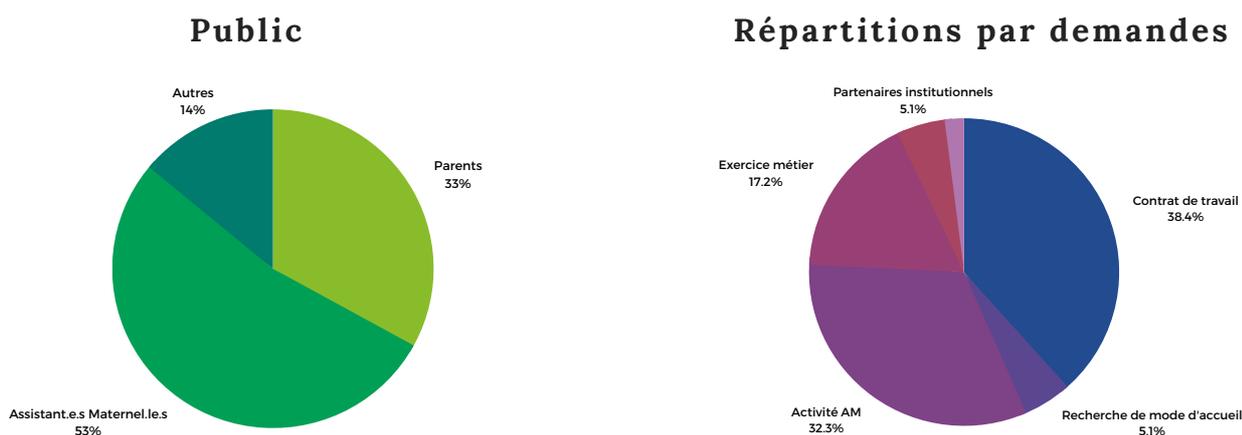
Les missions confiées au RPE ont également évolué avec une augmentation des missions socles (*par l'intégration des anciennes missions renforcées*) et l'apparition de 3 nouvelles missions renforcées.

L'équipe du RPE a assuré tout au long de l'année 2021, ses missions d'accueil, d'information et d'accompagnement en direction des assistantes maternelles et des familles du territoire, ainsi qu'auprès de ses partenaires. Elle offre aux familles et aux professionnels de l'accueil individuel, un espace confidentiel d'écoute et d'accompagnement.

### Accueils individuels

5 demi-journées d'accueil par semaine

- 956 permanences individuelles ont été sollicitées pour traiter 1052 demandes
- 74 assistantes maternelles ont bénéficié d'au moins une information individuelle
- 19 communes du territoire Campagne de Caux représentées par les usagers



Ces accueils sont assurés sous forme de permanences physiques, téléphoniques et par mail. L'équipe écoute, oriente, accompagne les parents-employeurs et les professionnelles de l'accueil individuel en fonction des situations qu'ils rencontrent dans des domaines divers tels que : le développement de l'enfant, la recherche de modes d'accueil, le droit du travail, l'exercice du métier, la promotion de l'activité des assistantes maternelles, la formation continue, l'accompagnement démarches administratives, etc.

En moyenne, la durée d'un accueil en permanence individuelle est de 30 min. sans prendre en compte le temps de traitement des demandes (*certaines demandes particulières nécessitent des recherches plus approfondies ou de faire appel à un partenaire tel que la DDETS, Pajemploi...*).

Dans certaines situations complexes, une conciliation peut être proposée aux deux parties.

## Accueils collectifs

### Réunions collectives

En décembre 2021, le service petite enfance a commencé à mettre en place des réunions collectives sur des thématiques liées au contrat de travail, en direction des assistantes maternelles et des parents du territoire. Les premières ont traité de la nouvelle Convention Collective. Malgré un démarrage timide, une demande se développe, d'autres réunions collectives seront proposées en 2022. Ces réunions sont également l'occasion de faire connaître les missions du RPE auprès des habitants du territoire et de traiter des questions plus générales en groupe.

### Ateliers d'éveil

« L'atelier des enfants » est un lieu de socialisation, de partage et d'échanges où l'assistante maternelle ou la garde à domicile accompagne l'enfant dans ses expériences, ses découvertes au travers d'activités d'éveil et de jeu dans un groupe.



3 Matinées par semaine :  
523 enfants et 266 assistantes  
maternelles ont été accueillis,  
soit une fréquentation de 74%  
aux 47 ateliers proposés.

Les **ateliers d'éveil** proposés aux enfants et leur assistante maternelle au RPE ont été également l'occasion de créer, de manipuler, de goûter...



Lieu de professionnalisation, cet espace offre également aux professionnels l'occasion d'échanger sur des thèmes relatifs à l'accueil de l'enfant et à son développement (*sommeil, alimentation, socialisation...*). L'équipe peut les accompagner afin d'approfondir leurs connaissances du développement de l'enfant, d'affiner leur travail d'observation, d'ajuster leur posture auprès des enfants...

En 2021, malgré la crise sanitaire le lien a été maintenu avec la RPA « La Chênaie ». Les équipes des deux structures se sont réunies pour organiser



des ateliers intergénérationnels afin d'être prêts dès que les conditions sanitaires permettraient la rencontre des tout-petits avec nos aïeuls. Cela a été possible en novembre 2021 avec un **atelier intergénérationnel** proposé aux enfants, aux assistantes maternelles et aux résidents de la RPA, sur la thématique de la Médiation par l'animal. Les résidents de La Chênaie et les enfants du Relais ont pu partager un moment doux et chaleureux auprès des chiens et des « nénétes » (cochon d'inde) qui accompagnaient Coralie de l'Association IMABELE. Le rendez-vous est pris en mars 2022 pour une autre rencontre !



#### INFOS PRATIQUES RPE

Les permanences individuelles sont uniquement sur RDV:

##### Accueils sur la période scolaire

- Lundi 13h30-16h45
- Mardi 9h-12h / 13h30-17h45
- Jeudi 13h30-17h45
- Vendredi 13h30-16h45

En fonction des demandes, des permanences sont assurées certains midis (lundi, mardi et/ou jeudi)

##### Accueils pendant les vacances scolaires

- Mardi 8h45-12h / 13h15-17h45
- Jeudi 8h45-12h / 13h15-17h45

##### Atelier d'éveil RPE

Lundi, mardi et jeudi entre 9h et 11h

##### Atelier « Massage bébé »

Jeudi de 13h30 à 15h30

### 5.3 LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Dans ce lieu de soutien parental, l'équipe du RPE accueille les enfants (de la naissance à 6 ans) et leur(s) parent(s), ainsi que les futurs parents, dans un lieu propice à l'éveil, à la découverte et au jeu. Les grands-parents ont également leur place dans ces accueils où la relation intergénérationnelle prend tout son sens.

Le LAEP est aussi l'occasion de rencontrer d'autres familles dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les parents sont ainsi invités à partager leurs expériences de parents. Les accueillantes sont disponibles, à l'écoute des petits et des adultes présents. Elles garantissent le respect du cadre d'accueil et la place de chacun dans cet espace collectif.

2 demi-journées par semaine :

En 2021, **82 enfants et 68 parents** ont été accueillis lors des 26 accueils proposés entre septembre et décembre 2021, dont **18 nouvelles familles**.



Au début de l'année 2020, de nouvelles familles ont répondu présentes aux accueils LAEP, signe encourageant d'une évolution dans la connaissance de ce lieu par les parents du territoire.

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis de confirmer cette progression. En 2021, l'équipe s'est attaché à préparer la réouverture de ces accueils en développant une communication plus large sur cet espace qui propose écoute et soutien aux familles du territoire.

#### INFOS PRATIQUES

Accueils (sans inscription) sur la période scolaire uniquement :

- Mercredi entre 9h30-11h30
- Samedi entre 9h30-11h30

#### Le Service Petite Enfance c'est aussi

- Plusieurs fois dans l'année, des rencontres pour échanger autour de thématiques spécifiques liées aux besoins et au développement de l'enfant.
- Des Temps forts proposés plusieurs fois dans l'année à destination des familles et des professionnels de l'accueil individuel (Projet CTEJ, Journée Nationale des Assistant(e)s Maternel(le)s, Semaine de la Famille, Spectacle de Noël...)



En 2021, malgré le contexte sanitaire, le service petite enfance souhaitait « La semaine Petite Enfance » pour les familles et les assistantes maternelles du territoire. C'était également l'occasion de renforcer la présence des structures Petite Enfance et des services de la Communauté de communes au quotidien malgré la pandémie. Cette semaine a donc été proposée en distanciel, via les réseaux sociaux avec les partenaires du territoire (*Crèches de l'Association Les pitchouns, Médiathèque « Le Pressoir », La RPA « La Chênaie »*), La Pépinière des Parents et les services de la Communauté de communes (*communication, culture, ACM, rudologie, cycle de l'eau, SIG, Piscine*).

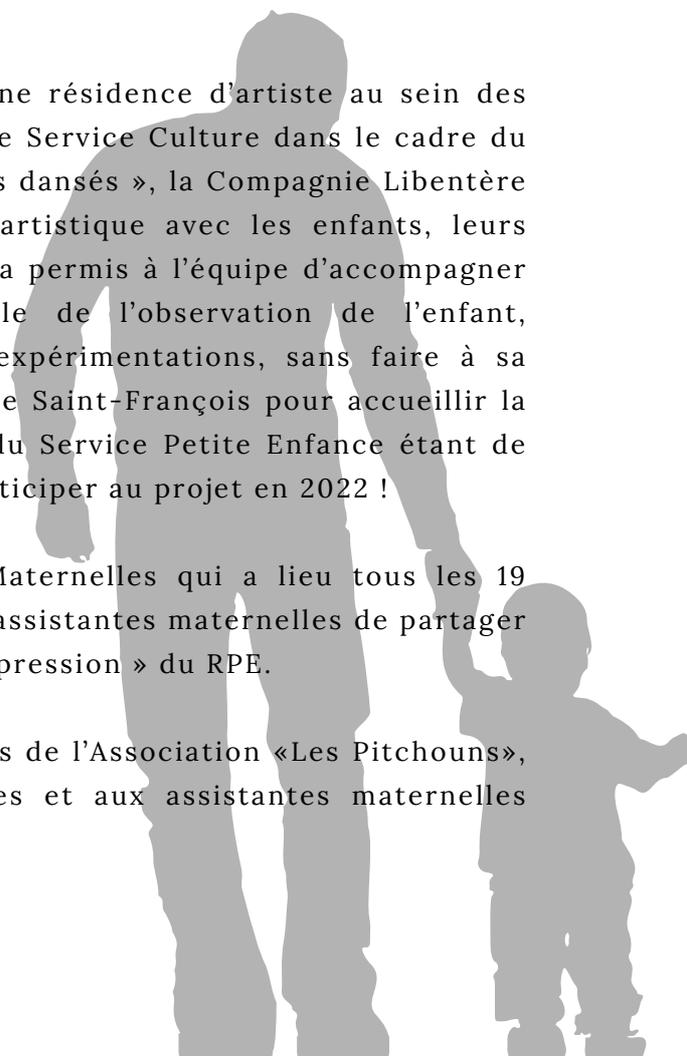
Nous avons proposé une semaine d'animations diverses. Les enfants, leurs parents ainsi que les assistantes maternelles ont pu télécharger des fiches pratiques pour réaliser des activités à la maison.

Ce temps fort a comptabilisé 346 vues sur YouTube pour les ateliers proposés par les partenaires, 2110 vues sur Facebook pour les vidéos des animations chez les assistantes maternelles par le groupe BTP. 19 personnes ont participé à la visio-conférence et plusieurs familles ont pu profiter de la « Balade au fil de l'histoire locale » (*Il n'a pas été possible de comptabiliser précisément les connections via le QR code qui donnait accès aux histoires contées sur les 4 sites proposés avec la carte interactive*).

Le Relais Petite Enfance a également accueilli une résidence d'artiste au sein des ateliers d'éveil grâce au projet mis en place par le Service Culture dans le cadre du CTEJ. En partant de son spectacle « Petits papiers dansés », la Compagnie Libentère a proposé une semaine d'ateliers de présence artistique avec les enfants, leurs parents et les assistantes maternelles. Ce projet a permis à l'équipe d'accompagner les adultes dans une posture différente, celle de l'observation de l'enfant, l'accompagnement de ses découvertes, de ses expérimentations, sans faire à sa place. L'équipe Petite Enfance a soutenu la crèche Saint-François pour accueillir la compagnie pour une représentation. Le souhait du Service Petite Enfance étant de motiver les équipes des crèches associatives à participer au projet en 2022 !

Lors de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles qui a lieu tous les 19 novembre, le service petit enfance a proposé aux assistantes maternelles de partager ce qui leur plaît dans leur métier via le « mur d'expression » du RPE.

En décembre 2021, en partenariat avec les crèches de l'Association «Les Pitchouns», un spectacle de Noël était proposé aux familles et aux assistantes maternelles inscrites dans chacune des structures.



## Partenaires du Service Petite Enfance

- Communes de la Communauté de Communes
- Services de la Communauté de Communes (Accueil, Communication, Culturel, Techniques, Urbanisme, Cycle de l'eau...)
- Association des crèches « Les Pitchouns »
- La Médiathèque « Le Pressoir » (Bretteville du Grand Caux)
- M. Merle (Kinésithérapeute)
- Les Réseaux RPE (R. Départemental et R. de l'Arrondissement du Havre)
- La PMI de Goderville
- La Caf de Seine Maritime (partenaire financier)
- Pajemploi
- La DIRECCTE
- Pôle Emploi

2021

4 TEMPS  
FORTS

78 Enfants

39 Parents

43  
Assistant.e.s  
Maternel.le.s

## Projets 2022

- Pérenniser les projets 2021
- **Développer le partenariat avec les communes** ainsi que les écoles du territoire car ce sont des acteurs importants dans la vie des habitants. Aujourd'hui, ces acteurs relayent nos actions auprès des familles, et nous apportent un soutien logistique pour mettre en place nos actions (prêt de salle communale).
- Notre projet serait de les rencontrer afin d'échanger avec eux sur les besoins des familles qu'ils ont recensés pour avoir une vision plus globale et plus juste des besoins des familles
- Mettre en place des rencontres-échanges entre parents : « **Paroles de parents** ». Le but de ces rencontres est de favoriser l'échange d'expériences entre parents sur des thématiques touchant à leur quotidien. Participation possible (ponctuellement) d'un intervenant spécialiste de la question.
- **Travailler la communication de nos actions** auprès des familles, des professionnels de l'accueil individuel, et des partenaires.
- Mettre en place les **nouvelles missions renforcées** dans le cadre du Relais Petite Enfance en direction des assistant.e.s maternel.le.s du territoire.



## 6. ENTREtenir ET EMBELLIR LE CADRE DE VIE



La Communauté de Communes assure de nombreuses missions dans le but d'améliorer et d'entretenir les 276Km de voirie, maintenir sa qualité, entretenir les ouvrages hydrauliques, les espaces verts communautaires ainsi que les locaux communautaires.

### 6.1 ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP)

Commune	Description	Montant TTC	Prestataire
Auberville-La-Renault	Renouvellement réseau AEP Fonte par Pe 63 + 3 brts	19 412,39€	SAUR
Bornambusc	Renouvellement réseau AEP Fonte par Pe110 + 19 brts	81 841,20€	RE
Bornambusc	Pose débitmètre à la station de surpression	3 168,00€	Veolia
Bréauté	Pose colonne sèche au château d'eau	4 200,00€	SAUR
Annouville-Vilmesnil	Pose colonne sèche au château d'eau	4 200,00€	SAUR
Coderville	Pose débitmètre au château d'eau	3 498,12€	EDN
Bretteville-du-Grand-Caux	Extension réseau AEP	Pris en charge par la SAUR	SAUR
Mentheville	Renouvellement branchement AEP	6 485,47€	SAUR

## 6.2 ASSAINISSEMENT

Commune	Description	Montant TTC	Prestataire
Bréauté/Vattetot-sous-Beaumont	Transfert effluents vers bernières refoulement + gravitaire	Chantier en cours	SARC
Goderville	Déconnexion EU/EP	75 987,00	DLE Ouest/SATER
Goderville	ITV Champs de foire	2 880,00	SARP
Bréauté	Entretien réseau assainissement	2 027,90€	EDN
Bréauté	Clapet	2 243,85€	EDN
Bretteville-du-Grand-Caux	Extension réseau Assainissement	12 322,51€	SNET
Mentheville	Retrouver et curage réseau refoulement vers Annouville + pose regard de visite	20 892,00€	DLE Ouest/SNET
Divers	Remise à la cote tampon	1 050,00€	EDN

## 6.3 VOIRIE

Commune	Description	Montant TTC	Prestataire
Bretteville-du-Grand-Caux	Remise en état accotement	1 508,75€	4C
Bretteville-du-Grand-Caux	Remise en état accotement		
Daubeuf-Serville	Remise en état accotement		
Divers	Réfection voirie 4C	192 333,07€	Colas

## 6.4 FIBRE OPTIQUE

Développée depuis plusieurs années, la fibre optique vient peu à peu moderniser le réseau internet mondial. Correspondant à un internet à très haut débit, elle promet une connexion plus stable, plus fluide et surtout, un transfert de données jusqu'à 100 fois plus rapide qu'avec une connexion ADSL.



Les opérateurs privés n'investissent pas pour le déploiement de la fibre optique sur les 22 communes du territoire. Comme pour 605 autres communes du département, dans le même cas, ce déploiement est donc assuré par Seine-Maritime Numérique. Ce syndicat mixte, auquel Campagne de Caux adhère, est piloté par le Département et permet une mutualisation de moyens entre collectivités. Le programme d'investissement lancé par Seine-Maritime Numérique prévoit de raccorder 230 000 foyers d'ici 2023.

La société CONNECT76 (SFR Collectivités) exploitera et commercialisera ensuite le réseau public en fibre auprès de l'ensemble des fournisseurs d'accès à Internet.



### Ce que fait Campagne de Caux

- La Communauté de communes a été une des premières collectivités à se saisir de la question du numérique pour tous en adhérant dès le démarrage au syndicat Seine-Maritime Numérique en 2014.

- Campagne de Caux va investir plus de 1 900 000 € à terme pour permettre à ses habitants d'être équipés de la fibre soit environ 125€/habitant.
- Les représentants communautaires nommés au syndicat SMN76 sont présents à chaque réunion pour suivre le déroulement et soulever les points bloquants.
- Des rencontres techniques ont par ailleurs lieu régulièrement avec les services de la Communauté afin de permettre une coordination des travaux et chantiers prévus sur le territoire en parallèle du déploiement de la fibre dans le but d'être plus efficaces.

### Point d'avance sur le territoire

Sur Campagne de Caux, les travaux de branchement et les procédures de réception des prises sont en bonne voie d'avancement après un léger retard sur les objectifs dû à des difficultés de validation de la documentation des prises. 4 398 prises sont ainsi en commercialisation, sur un objectif fin 2021 de 6 045.

Ouverture à la commercialisation sur notre territoire en octobre en nombre de prises:

- Saint-Sauveur-d'Emalleville : 416
- Saussezemare-En-Caux : 154
- Goderville : 83
- Ecrainville : 24
- Bretteville-du-Grand-Caux : 16



## 7. CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Le CRTE est la traduction de l'ambition du projet de territoire : **la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat**, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

### 7.1 UN CONTRAT SUR MESURE

Le CRTE est élaboré à l'échelle de l'EPCI (notre Communauté de communes) en lien avec les communes. La mise en perspective du territoire commence par la connaissance de ses atouts et faiblesses, notamment au regard des grandes transitions (écologique, démographique, numérique et économique). Le diagnostic est réalisé par la collectivité en collaboration avec les services de l'État en mobilisant les acteurs locaux. La réalité locale est prise en compte dans chaque projet de territoire qui constitue le socle de son CRTE. La collectivité mène une réflexion stratégique avec une approche transversale des enjeux liés aux transitions.

Multi-acteurs et opérationnel, le CRTE répond aux spécificités de chaque territoire. Il est élaboré et mis en œuvre avec le concours de l'ensemble des acteurs locaux – État, collectivités, entreprises, acteurs socio-économiques, habitants.

## 7.2 CONCERTATION

Sur Campagne de Caux, la concertation a été menée de mars à juin. Une concertation à grande échelle avec **plus de 80 participants aux ateliers et près de 800 réponses en ligne**.

## 7.3 NOTRE CRTE

Le Contrat de Relance et de transition écologique de Campagne de Caux et son diagnostic, ont été signés le 29 juin 2021 par Franck Rémond, Président de la Communauté de communes et Vanina Nicoli, Sous-Préfète du Havre. **100 fiches action ont été proposées dans le cadre du contrat**.



Contrat de  
Transition  
Écologique



#IciOnAccélère

## 8. GESTION DES DÉCHETS



La communauté de communes Campagne de Caux exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. La collecte en porte à porte pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers et papiers est mutualisée avec l'Agglomération Fécamp Caux Littoral. La collectivité exploite également une déchetterie à Goderville et une plateforme de déchets verts à Annouville-Vilmesnil dont l'accès pour les deux se fait par badge.



### 8.1 ORGANISATION DE LA COLLECTE

#### Collecte en porte à porte (PAP)

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et du tri sélectif en porte-à-porte est mutualisée avec l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

- Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (bac noir) : 1 fois par semaine sur les 22 communes.
- Collecte du tri sélectif (bac jaune) : 1 semaine sur 2 sur les 22 communes.
- Equipement complémentaire à Goderville : 13 conteneurs aériens et 2 conteneurs enterrés.

La collecte par un camion équipé d'une benne et d'un bras de levage est également mutualisée avec l'Agglomération Fécamp Caux Littoral. Les campings de Goderville et de Bec de Mortagne sont collectés dans le cadre de la mutualisation avec l'Agglomération de Fécamp respectivement du 1er avril au 30 novembre, et toute l'année.

- **22 tournées par semaine** de bennes à ordures ménagères pour la collecte Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et du tri sélectif.
- **Levée des conteneurs aériens et enterrés : 1 fois par semaine** pour le tri sélectif, 3 fois par semaine pour l'enterré gris, et tous les 15 jours pour les aériens gris.

### Collecte en point d'apport volontaire (PAV)



Le verre est collecté en points d'apport volontaire. 63 colonnes à verre sont réparties sur 45 points du territoire, soit un ratio de 1 colonne à verre pour 239 habitants.

La liste des points de collecte est présentée en annexe 2.

La société VEOLIA PROPRETE effectue la collecte de ces points selon un calendrier basé sur le suivi du taux de remplissage des colonnes.

### Déchetterie

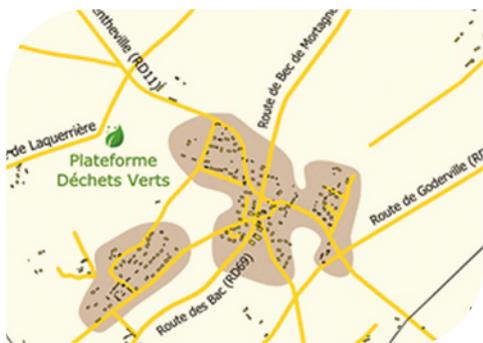


La déchetterie est située à Goderville. L'accès est autorisé à tout usager résidant sur la Communauté de Communes, s'acquittant de la REOM et possédant un badge d'accès. Elle est composée de 10 quais pouvant accueillir des bennes de 8 à 30m3 et d'un local grillagé.

Elle dispose d'un matériel de compaction permettant de tasser les déchets dans les bennes (hors gravats), de réduire leurs transports vers les exutoires, et de déplacer les bennes. La Communauté de Communes assure en régie le transport de certains flux vers les exutoires (gravats, tout venant, bois, déchets verts, cartons).

**28 947KM  
PARCOURUS  
EN 2021**

## Plateforme de déchets verts



La collectivité exploite également une plateforme pour les déchets verts, située à Annouville-Vilmesnil, route de Laquerrière. Les habitants disposant d'un badge peuvent y apporter les tontes de pelouses, feuilles mortes, branches d'élagage de diamètre inférieur à 20 cm, tailles de haies, fanes de fleurs...

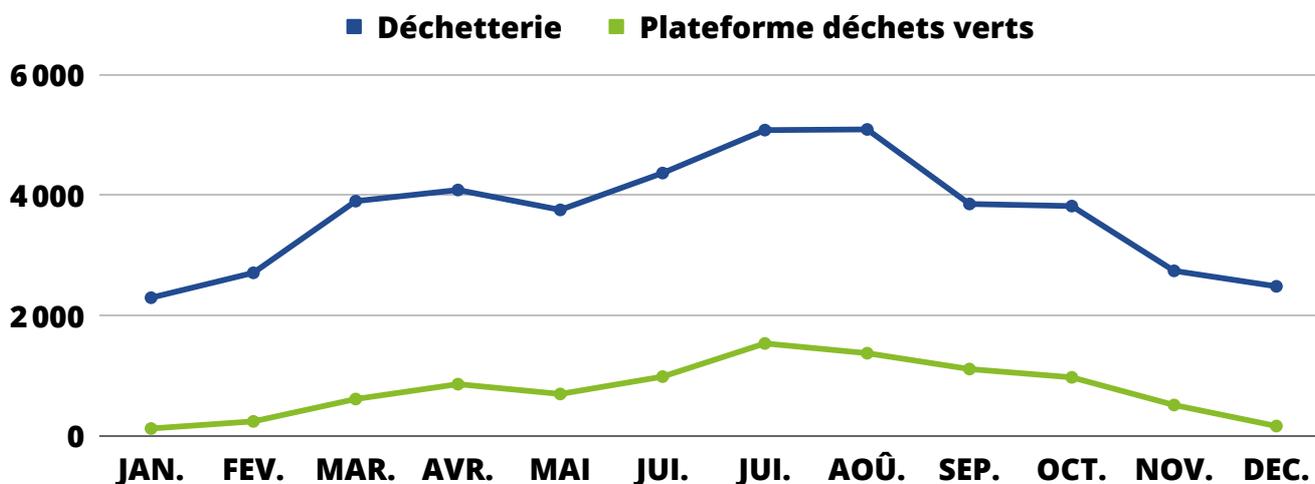
Les déchets verts de la plateforme d'Annouville Vilmesnil sont transportés par la SARL BLONDEL jusqu'à sa plateforme de compostage à Bretteville du Grand Caux.

## Fréquentation

**6 629**  
Usagers Actifs

5 160 ont effectué au moins un passage en déchetterie ou sur la plateforme de déchets verts.

Fréquentation 2021



➔ **44 170**

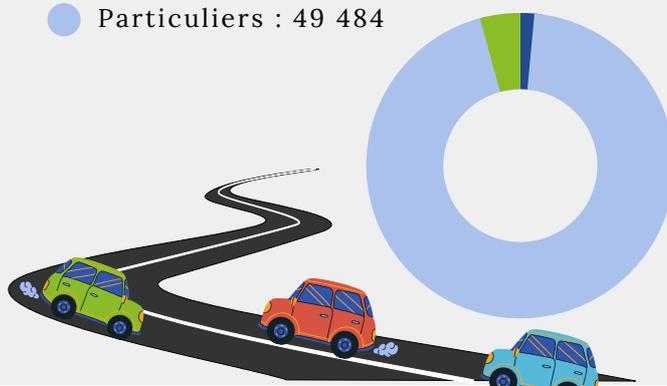
passages pour un total de 5145 usagers à la déchetterie, soit une moyenne de 6,68 passages par redevable.

➔ **9 206**

passages pour un total de 1656 usagers à la plateforme de déchets verts, soit une moyenne de 3.54 passages par redevable.

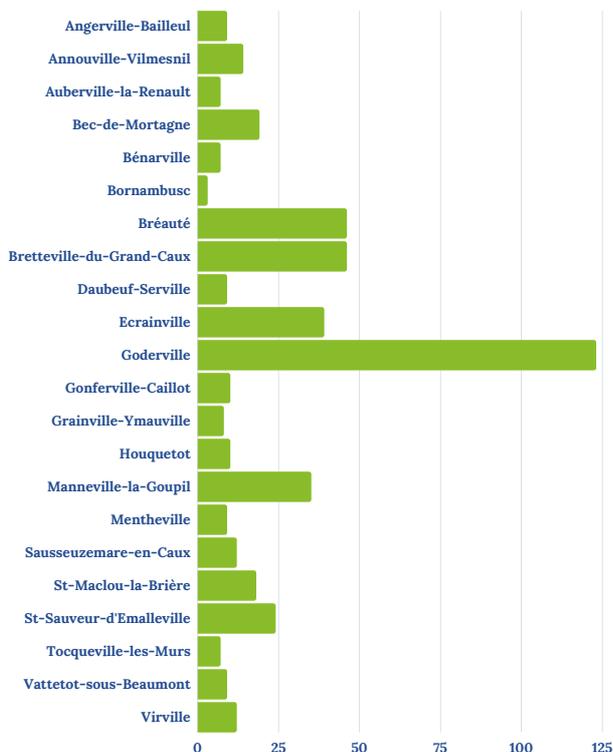
### Répartition des passages

- Administrations : 768
- Professionnels : 2 212
- Particuliers : 49 484



## Les Badges

476 Badges ont été créés sur l'année, administrations, particuliers et professionnels confondus. Ils se répartissent sur l'ensemble du territoire de Campagne de Caux comme suit :



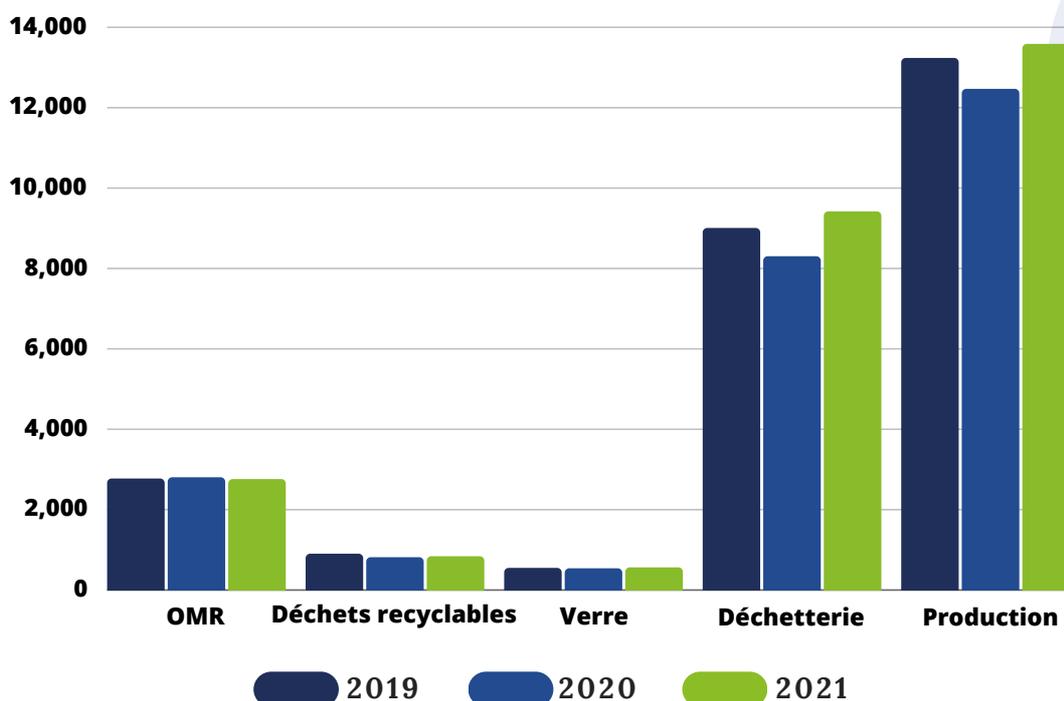
## 8.2 BILAN DE LA COLLECTE

### Evolution des volumes collectés

On constate une **augmentation de 9% des tonnages** collectés en 2021, notamment une forte hausse des déchets verts et une progression du tri sélectif (+3%).

- **2761 T** d'Ordures Ménagères Résiduelles
- **841 T** de Tri Sélectif
- **564 T** de Verre
- **5556 T** de Déchets Verts
- **3864 T** de Déchets collectés en déchetterie (hors déchets verts)

### Production totale de déchets



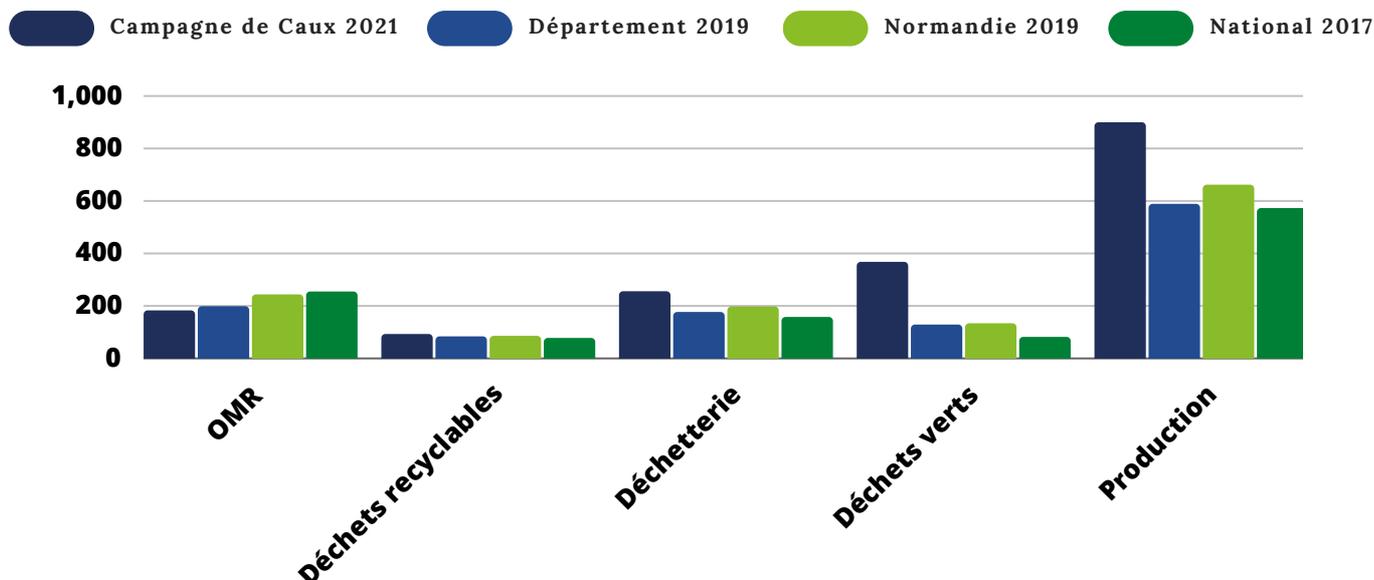
**13 587**

Tonnes de déchets collectés sur le territoire de Campagne de Caux en 2021



Chaque habitant de la collectivité a produit en moyenne 900 kg de déchets sur l'année 2021 contre 851 kg en 2020. 276 kg ont été collectés en porte à porte ou points d'apports volontaire et 624 kg en déchetterie ou plateforme de déchets verts.

Comparaison avec d'autres structures en kg/habitant



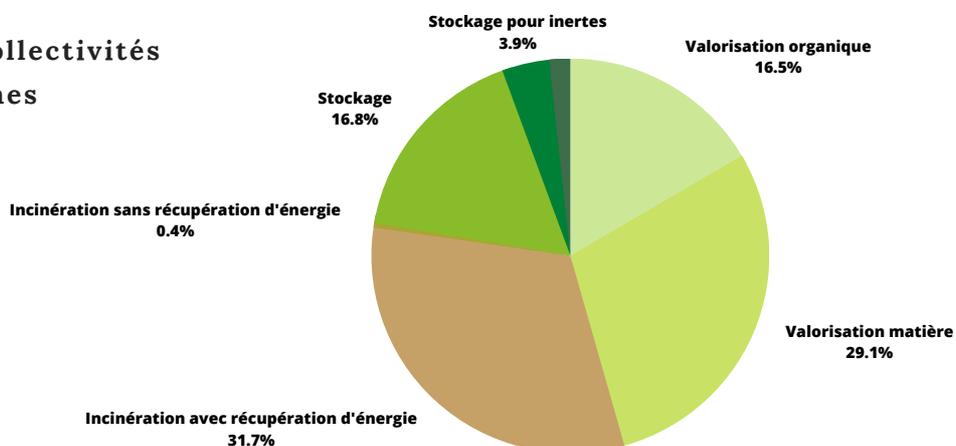
Les chiffres relatifs aux déchets générés par habitant, notamment les Ordures Ménagères résiduelles (183 kg/hab), le tri sélectif et le verre (93 kg/hab), révèlent d'excellentes performances, comme le montrent les données de comparaison. Cependant, il est important de noter que nos volumes collectés en déchetterie sont considérablement plus élevés. En effet, comme le tableau ci-dessus le démontre, les quantités de déchets verts par habitant (368 kg/hab) dépassent de 247% celles de la strate similaire à la nôtre (mixte 2019), de même que les déchets collectés en déchetterie (256 kg/hab) dépassent de 20% la moyenne.

Il convient de noter que, dans le contexte particulier du territoire de Campagne de Caux, qui est essentiellement rural, il n'est pas surprenant d'observer une production de déchets verts largement supérieure à la moyenne. Les caractéristiques rurales de notre région, telles que l'agriculture et l'aménagement paysager, peuvent naturellement entraîner une quantité plus élevée de déchets verts. Cette spécificité territoriale doit être prise en compte lors de l'analyse des données, car elle influence significativement les chiffres relatifs aux déchets collectés en déchetterie.

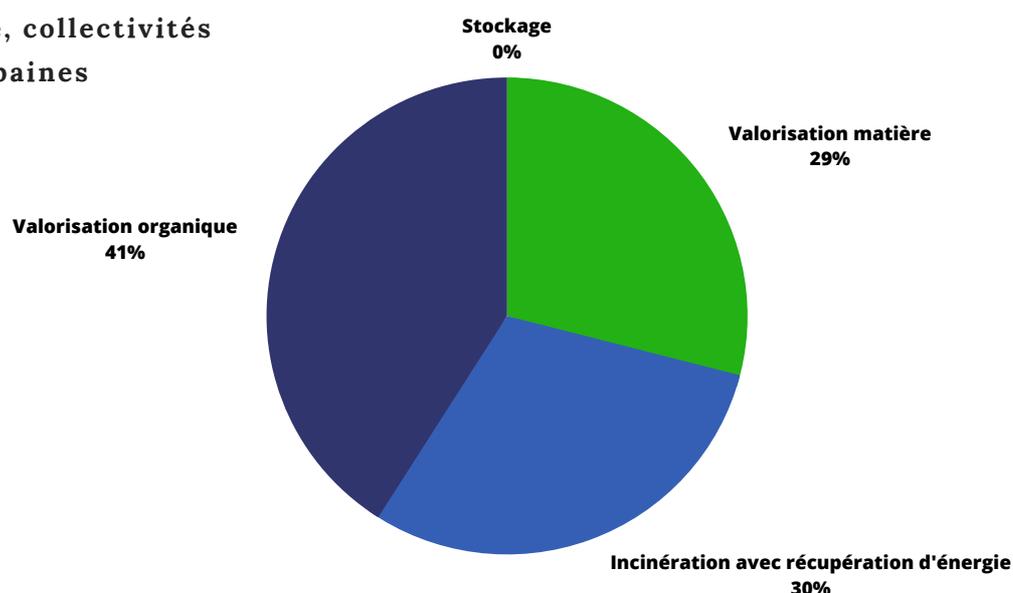
## 8.3 TRAITEMENT DES DÉCHETS

### Modes de valorisation

Moyenne nationale, collectivités mixtes rurales/urbaines



Moyenne nationale, collectivités mixtes rurales/urbaines



### Incinération avec valorisation énergétique

Les Ordures Ménagères Résiduelles et le tout-venant sont incinérés à l'usine ECOSTU'AIR de St Jean de Folleville (76) exploitée par OREADE. L'usine a une capacité annuelle de 207 500t (*Campagne de Caux 4 037T*). Au moyen d'un procédé technique performant, ECOSTU'AIR produit de l'électricité grâce à la chaleur issue de l'incinération des déchets ménagers et de la vapeur dirigée vers un industriel local qui trouve ainsi 66% de ses besoins couverts.

### Centre de tri

Les déchets issus de la collecte des bacs jaunes ainsi que les cartons collectés en déchetterie sont transportés vers le centre de tri et de conditionnement Sein'Estuaire situé au Havre.

Les déchets sont, dans un premier temps, séparés de manière mécanique en faisant intervenir différents procédés (*cribles, tri optique, overband, courant de Foucault...*). Ce tri est suivi d'un affinage manuel en cabine ergonomique. Les matériaux triés sont ensuite conditionnés en balles puis expédiés vers les entreprises de recyclage choisies par la CDC Campagne de Caux.

Des caractérisations (*tri d'échantillons de collecte issus du bac jaune*) sont effectuées régulièrement (12 en 2021) pour déterminer la part de chaque matériau pour la collectivité et le taux de refus de tri (*pourcentage d'erreurs de tri*).

Les refus de tri en constante augmentation ces dernières années, ont atteint 26% en 2020 ainsi qu'en 2021. Cela impacte fortement le budget déchet (*diminution des recettes de revente des matériaux et augmentation du coût de traitement*).

Sur 2021 les volumes de tri sélectif collectés sont plus importants 841 tonnes en 2021 contre 817 tonnes en 2020 soit une hausse de 3%, on constate des évolutions significatives sur les volumes expédiés :

- Une augmentation des emballages en carton (cartonnettes, briques alimentaires, cartons ondulés)
- Une baisse des emballages plastiques

### Compostage des déchets verts

Les déchets Verts collectés à la déchetterie de Goderville et à la plateforme d'Annouville-Vilmesnil sont transportés à la plateforme de compostage de la SARL BLONDEL à Bretteville-du-Grand-Caux.



### Valorisation du verre

Le verre collecté dans les points d'apport volontaire est directement acheminé dans sa filière de valorisation. L'entreprise SIBELCO GREEN SOLUTION de St-Ygor-d'Ymonville trie, enlève les impuretés, nettoie et broie le verre. Le calcin ainsi produit est envoyé à la verrerie du Havre.

## 8.4 BUDGET

### FONCTIONNEMENT

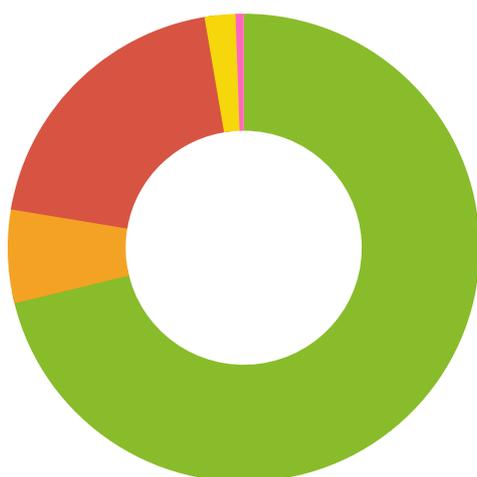
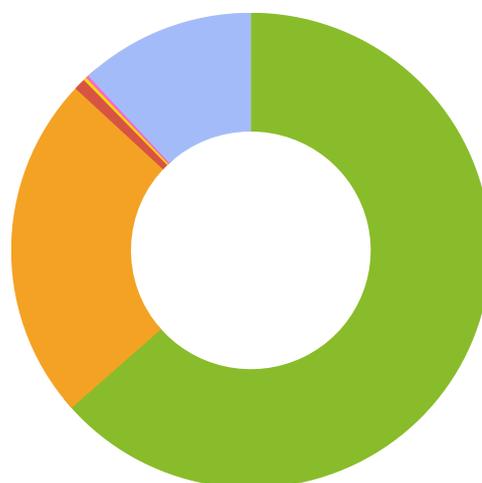
En 2020, au niveau du fonctionnement :

-le total des dépenses s'élève à	1 618 784,58 €
-le total des recettes s'élève à	1 699 633,03 €
<b>Soit un résultat positif de</b>	<b>80 848,45 €</b>

Considérant le report des résultats antérieurs de 327 404,18 €, **le solde d'exécution à fin 2020 est de 408 252,63 €**

#### Dépenses de fonctionnement

- **1.027.177€** Charges à caractère général
- **380.002€** Charge de personnel
- **192.246€** Dépenses d'ordre de transfert entre sections
- **12.891€** Autres charges de gestion courante
- **3.386€** Charges financières
- **3.083€** Charges exceptionnelles



#### Recettes de fonctionnement

- **1.209.873€** REOM
- **335.152€** Soutien Eco-Organismes
- **109.354€** Vente de produits
- **35.783€** Recette d'ordre de transfert entre sections
- **3.386€** Charges financières
- **9.471€** Vente de marchandises, atténuation de charges, subventions d'exploitation & produits exceptionnels

#### Principales dépenses de fonctionnement :

- 983 209 € de sous-traitance générale pour la collecte et l'élimination des déchets
- 380 002 € de frais de personnel

#### Principaux produits de fonctionnement :

- 3 240 € de vente de composteurs
- 335 152 € de soutiens des éco-organismes
- 109 354 € de vente de matériaux issus du tri ou de la déchetterie
- 1 209 873 € de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

## INVESTISSEMENT

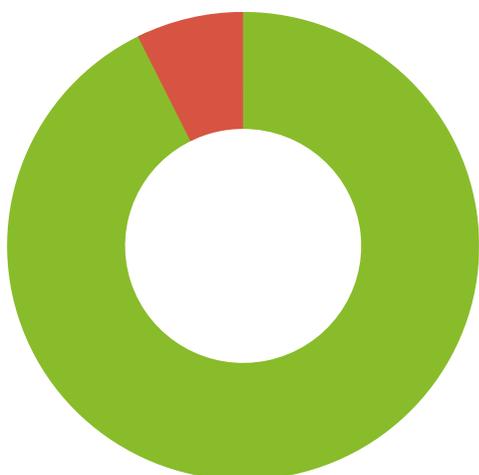
En 2020, au niveau de l'investissement :

-le total des dépenses s'élève à	109 321,11 €
-le total des recettes s'élève à	207 521,32 €
<b>Soit un résultat positif de</b>	<b>98 200,21 €</b>

Considérant le report des résultats antérieurs de 195 482,66 €, **le solde d'exécution est de 293 682,87 €**

### Dépenses d'investissement

- **60.547€** Dépenses réelles hors opérations
- **35.783€** Dépenses opérations d'investissement
- **12.991€** Dépenses d'ordre de transfert entre sections



### Recettes d'investissement

- **192.246€** Recettes réelles hors opération
- **15.275€** Recette d'ordre de transfert entre sections

### Principales dépenses d'investissement :

- Remboursement annuel d'emprunt : 50 000 €
- Opération d'ordre amortissement : 35 783 €
- Achats de bacs : 8 636 €

### Principal produit d'investissement :

- Opération d'ordres, transfert des amortissements de la section fonctionnement : 192 246 €

**SOLDE D'EXECUTION  
BUDGET DÉCHETS :**

L'excédent global du  
budget déchets est de  
**701 935,50€**



**Communauté de Communes Campagne de Caux**

**52 Impasse du Lin 76110 Goderville - 02 35 29 65 85**

[www.campagne-de-caux.fr](http://www.campagne-de-caux.fr)  
[@campagnedecaux](https://www.instagram.com/campagnedecaux)

